

La Lettre

de la Fondation de la Résistance

Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993.

Sous le Haut Patronage du président de la République.

N° 126 – septembre 2026 – 5,50 €

CNRD 2026-2027

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION



Renseignements utiles

Concours national de la Résistance et de la Déportation 2026-2027

Dans cette rubrique figurent les informations essentielles. Nous vous conseillons de vous reporter, pour plus de détails, aux informations officielles du ministère de l'Éducation nationale, mises en ligne sur le site Éduscol : eduscol.education.gouv.fr/cnrd. Pour toute demande relative au concours, vous pouvez vous rapprocher du référent mémoire et citoyenneté de votre académie : <https://eduscol.education.gouv.fr/6408/les-referents-academiques-memoire-et-citoyennete>.

Thème : « Les étrangers dans la Résistance (1940-1945) »

INSCRIPTIONS

Les dates limites d'inscription sont fixées par session et sont à retrouver sur la page :

<https://eduscol.education.gouv.fr/6390/participer-au-concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation>

- **Pour les établissements de l'enseignement public et privé sous contrat des ministères chargés de l'Éducation nationale, de l'Agriculture, des Armées et des Anciens combattants situés sur le territoire national ayant accès à ADAGE** : les inscriptions se font désormais par l'application ADAGE.
- **Pour les établissements situés sur le territoire métropolitain ou ultra-marin n'ayant pas accès à ADAGE** : consulter les informations sur la page Éduscol « participer au CNRD » (lien ci-dessus).
- **Pour les établissements français à l'étranger** : se référer aux informations communiquées par l'AEFE.
- **Pour les élèves du CNED** : consulter les données fournies par le CNED.

PARTICIPATION AU CONCOURS

Les dates de l'épreuve individuelle et de la remise des travaux collectifs sont fixées par session et sont à retrouver sur la page :

<https://eduscol.education.gouv.fr/6390/participer-au-concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation>

Catégories de participation	Modalités de participation
■ 1^{re} catégorie – Classes de tous les lycées (à l'exception des formations post-baccalauréat)	Réalisation d'un devoir individuel en classe, sur un sujet académique, dans une durée limitée, sous surveillance, sans documents personnels.
■ 2^e catégorie – Classes de tous les lycées (à l'exception des formations post-baccalauréat)	Réalisation d'un travail collectif pouvant prendre différentes formes. Pour la taille et le poids des travaux ainsi que la durée des travaux audiovisuels et sonores, se reporter au règlement annuel du concours.
■ 3^e catégorie – Collèges (classes de 3 ^e uniquement)	Réalisation d'un devoir individuel en classe, sur un sujet académique, dans une durée limitée, sous surveillance, sans documents personnels.
■ 4^e catégorie – Collèges (classes de 3 ^e uniquement)	Réalisation d'un travail collectif pouvant prendre différentes formes. Pour la taille et le poids des travaux ainsi que la durée des travaux audiovisuels et sonores, se reporter au règlement annuel du concours.

Les travaux collectifs (catégories 2 et 4) doivent être accompagnés d'un document de présentation.

TRANSMISSION DES PRODUCTIONS RÉALISÉES

Les copies individuelles et les travaux collectifs sont à transmettre par l'établissement scolaire :

- **Pour les établissements situés sur le territoire métropolitain** : au service de l'Éducation nationale compétent (généralement la DSDEN mais par sécurité, se référer aux instructions données par le recteur de l'académie) ;
- **Pour les établissements des DROM-COM** : se référer aux instructions du rectorat ou du vice-rectorat concerné ;
- **Pour les établissements français à l'étranger** : se référer aux instructions de l'AEFE ;
- **Pour les élèves du CNED** : se référer aux instructions du CNED.

RÉSULTATS ET REMISES DES PRIX

Les lauréats académiques recevront leur prix lors d'une cérémonie organisée, si possible, à une date symbolique et dans un lieu lui conférant un caractère solennel. Les meilleurs travaux de chaque catégorie seront sélectionnés à l'échelle académique pour être présentés au jury national. Les lauréats nationaux seront récompensés au cours d'une cérémonie officielle à Paris.

Concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire

Les Fondations de la Résistance, pour la Mémoire de la Déportation et Charles de Gaulle organisent chaque année, après les résultats du Concours national de la Résistance et de la Déportation, le Concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire.

Ce concours offre aux élèves la possibilité d'exprimer leur sensibilité aux aspects artistiques et architecturaux des lieux de Mémoire au travers de la technique photographique.

Avant toute participation, nous vous invitons à lire le règlement du concours :

<https://www.fondationresistance.org/pedagogie/espace-enseignant/concours-de-la-meilleure-photo/reglement-du-concours/>

Les photographies doivent être envoyées à l'adresse suivante **avant le 14 juillet 2027** :

**Les Fondations de la Résistance,
pour la Mémoire de la Déportation
et Charles de Gaulle
Concours de la meilleure photographie
d'un lieu de Mémoire
30 boulevard des Invalides
75007 PARIS**

Les trois meilleures photographies seront sur les sites de la Fondation de la Résistance (www.fondationresistance.org), de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (www.fmd.asso.fr) et de la Fondation Charles de Gaulle (www.charles-de-gaulle.org).



Photo Liz Eschbach

Photographie intitulée « Fil d'enfer » prise au camp d'Auschwitz-Birkenau (Pologne) par Liz Eschbach, élève au lycée Paul Vincensini à Bastia (Haute-Corse) qui a obtenu le premier prix en 2024-2025.

Lettre de cadrage

- 4 Lettre de cadrage de l'Inspection générale
de l'Éducation nationale

1^{re} partie / S'ENGAGER DANS LA FRANCE VAINCUE ET OCCUPÉE, DANS UN CONTEXTE DE PERSÉCUTIONS

- 6 La France, pays d'immigration et terre de refuge
avant la guerre
8 Les étrangers pris au piège de la France occupée
11 **FICHE MÉTHODE**
Débat : rupture ou continuité entre la fin
de la III^e République et le régime de Vichy ?
12 Les logiques de l'engagement

2^e partie / LES MODALITÉS DE L'ACTION : DES FORMES D'ENGAGEMENT DIVERSES

- 16 La France libre, une « tour de Babel »
18 Un apport important aux activités de renseignement
19 Propagande et presse clandestine en langue étrangère
20 L'apport des étrangers aux actions d'aide et de
sauvetage
22 Des acteurs importants de la lutte armée
24 Les étrangers dans les maquis
27 **FICHE MÉTHODE**
Retracer un parcours grâce aux archives :
l'exemple de Nicolas Townley

3^e Partie / LES RÉSISTANTS ÉTRANGERS, CIBLES DE LA RÉPRESSION ALLEMANDE ET VICHYTE

- 28 La traque des résistants étrangers
30 Le procès des FTP-MOI
et la campagne de l'« Affiche rouge »
31 Les étrangers victimes de la déportation

4^e partie / LA DIFFICILE SORTIE DE GUERRE ET LE LONG PROCESSUS DE LA RECONNAISSANCE

- 33 Les espoirs déçus d'une libération du pays d'origine

Annexes

- 35 Ressources
36 Remerciements



Un code de couleur permet de se repérer dans la brochure :
les mots en **jaune** renvoient à des prolongements thématiques,
les mots en **bleu** à des documents commentés, les pavés
ressources numériques et l'**icône loupe** sur certains
documents à des ressources complémentaires dans la version
numérique de la brochure.

Le symbole @ indique au fil des pages de la brochure
des ressources qui peuvent être consultées en ligne. Les liens
pour y accéder sont disponibles sur la brochure numérique,
version enrichie de nouvelles ressources par rapport
à la version papier, accessible sur les sites de la Fondation
de la Résistance et du musée de la Résistance en ligne.
Pour toute information complémentaire, écrivez à la
Fondation de la Résistance à l'adresse :
raphaelle.bellon@fondationresistance.org

Préface

Le thème du Concours national de la Résistance et de la Déportation 2026-2027 porte sur « Les étrangers dans la Résistance (1940-1945) ». Vivant dans un territoire occupé par l'Allemagne dont les dirigeants nazis imposent une idéologie raciste et antisémite, ciblés par la politique d'exclusion et de persécution mise en œuvre par le régime autoritaire, xénophobe, antisémite et collaborateur dirigé par le maréchal Pétain, nombre d'étrangers se sont très tôt engagés dans des formes variées de résistance, apportant une contribution essentielle au combat pour la libération de la France.

Depuis sa création, la Fondation de la Résistance s'est fortement impliquée dans la défense et la promotion de ce concours que nous considérons comme la pierre angulaire de la transmission de l'histoire et de la mémoire de la Résistance française aux jeunes générations.

Cette brochure pédagogique, document de référence à l'échelle nationale, a mobilisé toute l'expertise de l'équipe de la Fondation, qu'elle soit scientifique, pédagogique, éditoriale, documentaire ou numérique.

Elle a bénéficié du soutien du ministère de l'Éducation nationale, du ministère des Armées et des Anciens combattants et du travail de nombreuses institutions partenaires du concours. La réunion du comité de rédaction, qui s'est tenue dans les locaux de la Fondation le lundi 30 mars, a rassemblé une cinquantaine de participants, témoignant de la forte mobilisation autour de cette nouvelle session du CNRD et de l'important travail collectif mené pour la réalisation de la brochure nationale.

Au nom de la Fondation de la Résistance, je tiens à saluer l'implication des fondations, des associations, des musées, des centres d'archives, des derniers témoins, mais surtout des enseignants et des enseignantes qui depuis plus de soixante-cinq ans font vivre ce concours initié par des résistants et des résistantes. À la croisée de l'histoire, de la mémoire et de la formation civique, il permet aux élèves, citoyens de demain, de découvrir les valeurs qui ont soutenu l'engagement des résistants et des résistantes. C'est l'héritage que ces hommes et ces femmes, français comme étrangers, nous ont légué : à nous de perpétuer leur message et les valeurs qu'ils ont défendues. ■

Gilles Pierre Levy

Président de la Fondation de la Résistance



© Fondation de la Résistance

De gauche à droite et de haut en bas :

Joseph Epstein (1911-1944), coll. musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne (AAMRN) • Jan Doornik (1905-1941), © musée de l'Ordre de la Libération • Julia Pirotte (1908-2000), autoportrait de 1942, photo Julia Pirotte/coll. musée de la Photographie de la Fédération Wallonie-Bruxelles à Charleroi-Droits réservés • Noor Inayat Khan (1914-1944), Droits réservés • Artur London (1915-1986), coll. musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne (AAMRN)/photothèque 1985 • José Gonzalvo Uson (1921-2012), Droits réservés • Sarkis Bédoukian (vers 1908-1944), Photo Julia Pirotte/coll. musée de la Photographie de la Fédération Wallonie-Bruxelles à Charleroi-Droits réservés • Missak Manouchian (1909-1944), coll. musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne (AAMRN) • Marianne Cohn (1922-1944), © mémorial de Shoah/cote MXXXIIIa_50.

En arrière-plan de gauche à droite :

Journal *Deutsche Freiheit*, 20 juillet 1944, coll. musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne (AAMRN) • Affiche « Aux immigrés combattant dans les rangs des FFI » signée du chef départemental des immigrés combattants, coll. musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne (AAMRN), Fond David Diamant.

Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD)

Session 2026-2027

Analyse du thème « Les étrangers dans la Résistance (1940-1945) »

« Avec Manouchian, ce sont tous les résistants étrangers qui entrent au Panthéon¹. »

À l'occasion de l'entrée au Panthéon de Missak et Melinée Manouchian le 21 février 2024, 80 ans après l'exécution de 22 membres² des Francs-Tireurs et Partisans de la Main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI) de la région parisienne, ce commentaire de l'historien Denis Peschanski souligne la rupture avec la vision nationale de la mémoire de la Résistance qui a longtemps prévalu en France. En effet, les deux grandes mémoires collectives de la Résistance développées après-guerre, gaulliste et communiste, taisaient très largement le rôle qu'avaient pu jouer les étrangers en France. Celui-ci a pourtant été prépondérant³. Nombreux furent les étrangers parmi les « pionniers » de la Résistance, s'opposant dès l'automne 1940 à l'occupation allemande et à la politique réactionnaire de Vichy et multiples furent les formes de leur action résistante tout au long de la période de la guerre.

Certes, quelques exceptions nuançaient cette invisibilité des étrangers dans la mémoire nationale. La lutte des membres du groupe Manouchian en faisait partie, largement présente dans les manuels scolaires, bien avant 2024. En voulant les dénoncer avec la campagne dite de « l'Affiche rouge » visant à présenter la Résistance comme « l'armée du crime », la propagande allemande en avait fait des martyrs, sinon des héros, expliquant ainsi la place particulière occupée par Manouchian et ses camarades sur le plan mémoriel.

Dès 1950, dans le poème « Légion », Paul Éluard rendait hommage aux résistants étrangers. Cinq ans plus tard, c'est Louis Aragon dans « Strophes pour se souvenir » qui offrait un tombeau littéraire⁴ à Manouchian, chanté dans les années 1960 par Monique Morelli et Léo Ferré. Quelques résistants étrangers furent aussi distingués très tôt comme compagnons de la Libération⁵ à l'instar de Tibor Revesz-Long, médecin hongrois, agent de renseignement pour le réseau Électre. D'autres furent décorés de la médaille de la Résistance française, comme le jeune Autrichien Ernest Appenzeller en 1946, membre du groupe franc Surcouf. La reconnaissance fut aussi, ponctuellement, gravée dans la pierre, comme en témoigne le monument érigé à Annecy en 1952, « aux Espagnols morts pour la liberté dans les rangs de l'armée française de la Résistance. 1940-1945 ». Enfin, en 1967, juste avant sa mort, le journaliste américain Varian Fry, membre de l'Emergency Rescue Committee, reçut la Légion d'honneur, en reconnaissance de l'aide apportée à des Juifs et à des réfugiés politiques dans une opération de sauvetage humanitaire d'envergure.

Cependant, ces quelques exemples ne doivent pas occulter une réalité : la majorité des résistants étrangers étaient restés dans l'anonymat. La panthéonisation de Missak Manouchian le 21 février 2024 à l'initiative du président de la République Emmanuel Macron constitue le premier grand hommage national rendu à la fois à un étranger engagé dans la Résistance et plus largement à travers lui, aux « étrangers dans la Résistance ». L'événement a également permis que les résistants étrangers fusillés au Mont-Valérien soient reconnus « Morts pour la France »⁶. Il a été accompagné de nombreuses publications destinées au grand public. Des ouvrages⁷ ou

bandes dessinées⁸ ont permis de vulgariser un sujet resté peu étudié par les historiens même si l'historiographie a progressé avec et depuis les recherches pionnières d'Annette Wieviorka ou de Denis Peschanski⁹.

Dans un tel contexte, il est apparu pertinent de proposer dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la Déportation un thème portant sur « Les étrangers dans la Résistance (1940-1945) »¹⁰. L'enjeu de cette lettre de cadrage¹¹ est d'apporter quelques précisions sur la terminologie, le cadre chronologique et spatial ainsi que les possibilités d'objets d'étude.

Tout l'intérêt du sujet — et sa difficulté — réside d'abord sur la définition du mot « étranger » qu'il conviendra d'interroger avec les élèves, à l'occasion d'une réflexion civique plus large. Dans le domaine juridique, le terme « étranger » désigne « toute personne n'ayant pas la nationalité de l'État dans lequel elle vit »¹². Pourtant, lors de la panthéonisation de Manouchian, le président de la République a honoré la mémoire des « Français de préférence » — selon la formule du poète Aragon — qui surent incarner et défendre avec courage des valeurs dans les heures les plus sombres de notre Histoire. En creux, la définition du terme invite donc aussi à se poser la question de ce que « faire Nation » signifie et interroge sur le sens du regard porté sur « l'autre », comme cela a été étudié par Gérard Noiriel¹³. Le sujet ne porte pas en revanche sur les personnes d'origine étrangère ayant obtenu la nationalité française, dont on trouve de nombreuses trajectoires au sein de la Résistance. Elles ont agi en tant que citoyens français et l'on ne saurait les réduire à leurs origines.

L'espace concerné se limite au territoire national, dans ses frontières de 1939. Mais la chronologie du sujet invite à interroger aussi la définition du mot « étranger » dans un contexte spécifique.

Premièrement, entre 1940 et 1945, la France est à la tête d'un Empire colonial. Or, comme l'a souligné l'historien François Marcot les ressortissants de l'Empire français « ne sont pas à proprement parler des étrangers »¹⁴. Parce qu'ils relèvent d'une logique différente, les « sujets d'Empire »¹⁵ comme les citoyens de l'Empire originaires des colonies (Martinique, Guadeloupe, Guyane, la Réunion et les électeurs du Sénégal) n'entrent pas dans le cadre du thème de cette année. Le rôle des troupes coloniales, très important dans la libération de la France, relèverait également d'un autre thème.

Deuxièmement, la définition du mot « étranger » prend un relief particulier dans la période qui nous intéresse en raison de la législation xénophobe du régime de Vichy : la mise en œuvre précoce de la loi du 22 juillet 1940, qui prévoit la révision des naturalisations effectuées depuis la loi de 1927¹⁶, se traduit par le retrait de nationalité de quelque 15 000 personnes¹⁷. Le 7 octobre 1940, le décret Crémieux qui, depuis 1870, accordait la nationalité française aux Juifs indigènes d'Algérie est aboli. Il va de soi que les dénaturalisés du régime de Vichy font partie du sujet, car le retrait de la nationalité les a rendus plus vulnérables face à la répression allemande ou vichyste.

Troisièmement, se pose aussi le cas particulier des Français d'Alsace et de Moselle vivant à partir de 1940 sur un territoire annexé de fait et germanisé : parmi eux, il pourra être intéressant d'envisager le cas des incorporés de force qui, pour être intégrés dans l'armée allemande, ont reçu préalablement et automatiquement la nationalité allemande. Ces combattants sous uniforme nazi ne sauraient être assimilés à des étrangers au sens strict, sauf à adopter le point de vue de l'occupant.

Enfin, si le terme générique « étranger » est masculin, la place des femmes étrangères dans la Résistance est cruciale. Au sein de la France libre, près d'un tiers des Volontaires féminines étaient des étrangères¹⁸. Les exemples d'engagements sont nombreux de Golda Bancic à Marianne Cohn en passant par Virginia Hall ou Noor Inayat Khan : leurs parcours seront autant de possibilités d'étude¹⁹.

Le second terme du sujet, « la Résistance », invite à une réflexion avec les élèves sur le sens de ce singulier qui englobe la résistance intérieure et la résistance extérieure et ne doit pas oblitérer le spectre large des actes de résistance. En outre, la thématique permet d'aborder la pluralité des motivations et des formes de l'engagement des résistants étrangers et résistantes étrangères au sein de « la » Résistance.

Les bornes chronologiques du sujet s'étendent de 1940 à 1945. Cela embrasse la période allant des semaines qui suivent la défaite et l'armistice de juin 1940 où apparaissent les premières formes de Résistance jusqu'à la libération totale du territoire à la fin de la guerre, qui va de pair avec la refondation républicaine et s'accompagne de la proclamation d'ordonnances du GPRF sur le droit des étrangers en France²⁰.

La compréhension du sens de l'engagement des étrangers dans la Résistance exige aussi une prise en compte du changement de politique à leur égard dès la fin des années 1930, répression qui s'accroît en 1940 avec le régime de Vichy. En effet, longtemps la France fut une terre d'accueil. À la veille de la guerre, il y a environ 2,5 millions d'étrangers sur 42 millions d'habitants. Patrick Weil précise que « La France, en 1930, est le pays qui compte le plus fort taux d'étrangers : 515 pour 100 000 habitants contre 492 aux États-Unis »²¹. Mais un climat xénophobe se développe dans les années 1930. Le décret-loi du 12 novembre 1938, donnant aux préfets la possibilité d'assigner à résidence des étrangers en situation irrégulière, va permettre de fait l'internement des désignés « indésirables » dans ce qui va devenir la « France des camps ».

En outre, les événements de 1940 sont un véritable piège pour les étrangers qui avaient considéré la France comme une terre d'accueil et de refuge (Juifs, opposants au fascisme, au franquisme et au nazisme). La signature de l'armistice, l'occupation allemande et l'instauration du régime de Vichy entraînent l'adoption d'une politique xénophobe, antisémite et d'exclusion systématique. Des milliers d'étrangers considérés « en surnombre » dans l'économie nationale sont soumis au travail

forcé au sein de groupements de travail qui seront tout à la fois des pièges vers la déportation, mais aussi, parfois, une étape vers les maquis²².

Ainsi, les étrangers menacés par le Reich²³ et suspects aux yeux de Vichy sont souvent les premiers à devoir basculer dans la clandestinité comme le précise Pierre Laborie : « pour des raisons qui tiennent à leur héritage historique et à leur statut de suspects sous surveillance, les étrangers ont été parmi les premiers à s'organiser pour occuper le terrain du refus²⁴. »

Pour certains, la Résistance est la continuité naturelle d'un engagement antifasciste commencé avant la guerre. La lutte des étrangers peut ne pas être pensée à la seule échelle de la France : la libération du territoire français doit s'accompagner de la défaite des puissances de l'Axe et la libération de leur propre pays. Il convient ainsi de rappeler qu'il existe à la fois une participation des étrangers à la Résistance française au sein de ses organisations propres, mais qu'elle se conjugue à une résistance étrangère en France — c'est-à-dire une résistance dont l'enjeu est aussi de libérer un autre pays — qui se déploie dans des organisations spécifiques telles que la POWN, l'organisation polonaise de lutte pour l'indépendance ou l'UNE (Union nationale espagnole). Pour autant, cela ne signifie pas l'absence de contacts : la POWN, l'UNE ou encore l'AGE (groupe des guérilleros espagnols) ont ainsi entretenu des liens et coopéré avec les organisations clandestines de la Résistance intérieure²⁵. Entrent également dans le sujet le cas des agents des forces alliées envoyés en mission en France et qui ont pu finir par s'intégrer à la Résistance française et en devenir des acteurs importants même s'ils étaient d'abord au service de leur pays d'origine. Ce fut le cas notamment de plusieurs agents du SOE parachutés en zone Sud qui jouèrent un rôle décisif dans l'essor de certains maquis à partir de 1943, jusqu'à en devenir parfois leur véritable chef comme Roger Landes — Aristide — qui contrôla au printemps 1944 la plupart des maquis de la Gironde.

La panthéonisation de Missak Manouchian et l'exemple très souvent avancé de « l'Affiche rouge » ont permis d'insister surtout sur la participation des étrangers à la lutte armée. Outre le rôle des FTP-MOI et celui des très nombreux maquis, il conviendra d'évoquer le rôle des étrangers au sein des Forces françaises libres qui ont engagé des

volontaires de toutes nationalités. C'est le cas de la 2^e division blindée du général Leclerc, qui compte dans ses rangs des combattants de 22 nationalités différentes en l'état actuel des recherches. Parmi eux figure la 9^e compagnie dite la « Nueve », composée de 146 soldats espagnols ou d'origine hispanique sur un effectif total de 160 hommes. Cette unité est envoyée à Paris en élément précurseur le 24 août 1944 par le général Leclerc pour annoncer l'arrivée de la division et de son chef le lendemain. Quant à la 13^e demi-brigade de Légion étrangère, elle appartient aux 18 unités militaires titulaires de la croix de la Libération.

Cependant, la résistance armée ne représente qu'une partie de l'engagement des étrangers dans la Résistance. Il conviendra de bien insister sur la diversité des formes d'engagement sur différents territoires : la propagande, à travers notamment la publication d'une presse clandestine en langue étrangère ; le renseignement, avec le développement de réseaux transnationaux auxquels participent de nombreux étrangers, témoignant de l'existence d'une véritable résistance à l'échelle européenne ; la participation aux nombreuses actions de « résistance de sauvetage » pourra aussi constituer un objet d'étude, comme l'aide apportée aux Juifs persécutés (OSE, les Éclaireurs israélites de France, le Mouvement de jeunesse sioniste, l'Entr'aide temporaire, l'Amitié chrétienne, etc.) mais aussi celle développée en faveur des pilotes et soldats alliés à travers le phénomène des *helpers* étudié par Claire Andrieu²⁶. L'histoire de la Résistance étant par nature « périlleuse », tenaillée entre « la nécessité de respecter une épopée où l'éthique a joué le premier rôle et l'obligation de mettre à distance et en perspective les événements qui l'ont jalonnée », le sujet nécessitera de montrer avec mesure le rôle joué par les étrangers dans la Résistance tout en évitant certaines formes d'idéalisation et de « légende rose »²⁷. Si les étrangers sont surreprésentés dans la Résistance, parmi les étrangers présents en France en revanche, ils ne furent qu'une minorité à résister.

Les questions mémorielles et de reconnaissance, notamment dans l'espace public (monuments, jardins²⁸, plaques commémoratives, places, nécropoles, etc.) depuis la fin de la guerre pourront être envisagées comme une forme d'ouverture, sans toutefois donner lieu à des sujets exclusifs.

La diversité des nationalités des étrangers dans la Résistance en France durant la Seconde Guerre

mondiale favorise une approche interdisciplinaire, permettant d'impliquer, en plus des enseignants d'histoire, non seulement ceux de langues vivantes, mais aussi ceux des sections internationales et européennes, sans omettre les autres disciplines et enseignements tels que l'enseignement moral et civique, le français, la documentation, les arts plastiques, l'éducation musicale, etc.

Quelques « Portraits de France »²⁹ pourront constituer des exemples de parcours à étudier. Les travaux réalisés en classe permettront probablement aussi de faire sortir de l'invisibilité certaines grandes figures étrangères locales, à l'instar de Nina Morguleff, l'assistante de Marc Bloch, d'origine russe, dont Laurent Douzou³⁰ a mis en lumière le rôle dans la Résistance. Rappelons que le Concours national de la Résistance et de la Déportation est l'occasion de faire une recherche à l'échelle locale, en s'appuyant sur les archives des établissements ou de leur espace proche³¹.

Je remercie l'inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche Vincent Duclert à qui je succède en qualité de président du jury national du CNRD, pour son engagement dans ce concours. Nous avons une pensée pour tous nos prédécesseurs, notamment Louis François et Jean Gavard, inspecteurs généraux, mais aussi résistants et déportés.

Ma gratitude va aussi à la Fondation de la Résistance qui assure la coordination de cette brochure ainsi qu'aux autres Fondations, associations mémorielles et musées qui se mobilisent.

Je souhaite aussi adresser de chaleureux remerciements aux membres des commissions départementales, des jurys académiques ainsi qu'au jury national, qui examineront avec intérêt les devoirs individuels et les travaux collectifs des élèves.

Nous espérons que la thématique 2027 suscitera l'enthousiasme des élèves, mais aussi des enseignants qui jouent un rôle essentiel dans la préparation de ce concours à la dimension historique, mémorielle mémorielle et civique fondamentale.

Rachid Azzouz,

Inspecteur général,
président du jury national du CNRD

1. Article de Panthéon Sorbonne « rencontre avec Denis Peschanski autour de Manouchian », 2023 <https://recherche.panthéonsorbonne.fr/actualite/denis-peschanski-manouchian-ce-sont-tous-resistants-etrangers-qui-entrent-pantheon>.

2. 23^e membre et seule femme du groupe Manouchian, Golda Bancic est guillotinée le 10 mai 1944 à Stuttgart.

3. En 2002, dans son ouvrage *Des étrangers dans la Résistance* (Les éditions de l'Atelier-Musée de la Résistance Nationale, p. 105) l'historien Denis Peschanski précise : « Il est impossible d'écrire une histoire de la Résistance sans prendre en compte leur contribution majeure ».

4. <https://enseignants.lumni.fr/parcours/1262/strophes-pour-se-souvenir-tombeau-litteraire-de-manouchian.html>.

5. L'Ordre de la Libération est institué par le général de Gaulle le 16 novembre 1940 afin de récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se sont signalées dans l'œuvre de libération de la France et de son Empire, <https://www.ordredelaliberation.fr/fr/les-femmes-et-les-hommes-compagnon-de-la-liberation>.

6. Se reporter à l'onglet « les fusillés du Mont-Valérien » sur la page Mémoire des Hommes, <https://www.memoiredeshommes.defense.gouv.fr/conflits-operations/seconde-guerre-mondiale/fusilles-du-mont-valerien>.

7. Dimitri Manessis, Jean Vigreux, *Avec tous les frères étrangers : de la MOE aux FTP MOI*, Libertalia, 2024 ; Denis Peschanski, Claire Mouradian et Astrig Atamian, *Missak et Melinee Manouchian, deux orphelins du génocide des Arméniens engagés dans la Résistance française*, textuel-archives, 2024.

8. Hiroyuki Ooshima - Jean-David Morvan - Tcherkézian, *Missak, Melinee et le groupe Manouchian. Les fusillés de l'affiche rouge*, Dupuis, 2024.

9. Annette Wiewiorka, *Ils étaient juifs, résistants, communistes*, Paris, Denoël, 1986 ; Stéphane Courtois, Denis Peschanski, Adam Raysky, *Le sang de l'étranger. Les immigrés de la MOI dans la résistance française*, Paris, Fayard 1989. Denis Peschanski, *Des étrangers dans la Résistance*, Paris, les éditions de l'Atelier-Musée de la Résistance nationale, 2002 ; Claude Collin, *Les Étrangers de la MOI dans la Résistance*, Les Indes savantes, 2023.

10. Un sujet sur ce thème a été retenu en 1998 : « Entre les deux guerres mondiales, la France a largement accueilli des immigrés. Quel rôle ont pu jouer ces étrangers dans la Résistance à l'occupant ? Beaucoup d'entre eux sont morts, pour la France, soit au cours d'actions de Résistance, soit dans les camps de Déportation ».

11. Elle prend en compte les échanges qui se sont tenus lors de la réunion du comité stratégique le 10 février 2026.

12. Définition du musée national de l'histoire de l'immigration, <https://www.histoire-immigration.fr/les-mots/qu-est-ce-qu-un-etrananger>.

13. Gérard Noiriel, *Le creuset français*, 1988 ; *Une histoire populaire de la France*, 2018 ; Le peuple français, histoire et polémiques, 2025

14. François Marcot, « Les étrangers dans la Résistance. Présentation générale », dans Philippe Joutard et François Marcot (dir.), *Les étrangers dans la Résistance en France*, Besançon, Musée de la Résistance et de la Déportation, 1992. En ligne : <https://hal.science/hal-04912154/document>.

15. En 1887, le code de l'indigénat algérien est généralisé à toutes les colonies françaises. <https://ehne.fr/fr/eduscol/premiere-generale/la-troisieme-republique-avant-1914-un-regime-politique-un-empire-colonial-metropole-et-colonies/code-de-l-27indigenat-algerien-est-generalise-a-toutes-les-colonies-francaises-1887-le>

16. Loidu 10août1927, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6149355b.texteImage>.

17. Claire Zalc, *Dénaturalisés. Les retraits de nationalité sous Vichy*, Seuil, 2016.

18. Sébastien Albertelli, *Elles ont suivi de Gaulle. Histoire du Corps des Volontaires françaises*, Perrin-ministère des Armées, 2020, p. 79.

19. Dominique Missika, *Résistantes 1940-1944*, Gallimard-ministère des Armées, 2021.

20. « Qu'est-ce qu'un étranger ? Histoire des ordonnances de 1945 » Conférence-débat de Serge Slama, 2015, musée national de l'histoire de l'immigration, <https://www.histoire-immigration.fr/programmation/l-universite/qu-est-ce-qu-un-etrananger-histoire-des-ordonnances-de-1945>.

21. Patrick Weil, *La France et ses étrangers*, folio histoire, 1991, p. 23.

22. De multiples structures ont fonctionné dans les départements de la zone Sud. Vincent Giraudier, Hervé Mauran, Jean Sauvageon, Robert Serre, *Des Indésirables, les camps d'internement et de travail dans l'Ardeche et la Drôme durant la Seconde Guerre mondiale*, préface de Denis Peschanski, éditions Peuple Libre et Notre Temps, 1999, 480 p.

23. Certaines catégories d'étrangers apparaissent à l'inverse relativement protégées du fait du contexte de l'Occupation allemande, notamment les ressortissants des pays alliés du Reich ou des pays neutres.

24. Pierre Laborie, « Apports et singularité de la Résistance étrangère dans le Midi toulousain », dans Philippe Joutard et François Marcot (dir.), *Les Étrangers dans la Résistance en France*, Besançon, Musée de la Résistance et de la Déportation, 1993, p. 146.

25. En mai 1944, un accord signé entre Daniel Zdrojewski et Jacques Chaban-Delmas, place par exemple les unités combattantes de la POWN sous le commandement tactique des FFI.

26. Claire Andrieu, *Tombés du ciel, le sort des pilotes abattus en Europe 1939-1945*, Tollandier-ministère des Armées, 2021.

27. Laurent Douzou, *La Résistance, une histoire périlleuse*, Seuil, 2005.

28. Le jardin de la Nueve inauguré en 2015 à Paris est un exemple pertinent, comme le Panthéon, le Mont-Valérien, etc.

29. Portraits de France. <https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/279007.pdf>.

30. Laurent Douzou, *Dans l'ombre de Marc Bloch « Narbonne », Nina Morguleff « Nathalie » (1943-1944)*, Cahiers d'histoire, n°164/2025 <https://journals.openedition.org/chrhic/26867>.

31. La législation xénophobe du régime de Vichy n'a pas épargné le personnel de l'éducation nationale qui a subi une véritable purge. Les fonctionnaires étrangers ou d'origine étrangère ont dû justifier leur origine, demander des dérogations pour pouvoir continuer leur mission éducative. Tous ne sont pas entrés en Résistance, mais cela en a motivé certains. Voir notamment les archives rectoriales de Paris dans la série des archives nationales, AJ 16 (7128 à 7132).



Volontaires étrangers devant le ministère de la Guerre, rue Saint Dominique à Paris, septembre 1939.

© mémorial de la Shoah/coll. U.E.V.A.C.J./cote CDLXX_72



Étrangers internés au camp des Milles (Bouches-du Rhône).

© mémorial de la Shoah (cote MXCIII_885)/Coll. Archives nationales

S'ENGAGER DANS LA FRANCE VAINCUE ET OCCUPÉE, DANS UN CONTEXTE DE PERSÉCUTIONS

Alors que la France incarne pour celles et ceux qui la choisissent comme lieu d'exil une terre d'accueil et de refuge dans l'entre-deux-guerres, elle devient un piège pour les étrangers qui se trouvent sur son sol après les événements de 1940. Dans le contexte de l'occupation allemande et de la mise en place d'un régime autoritaire, réactionnaire, xénophobe et antisémite, ils sont étroitement surveillés et deviennent la cible de nombreuses persécutions.

LA FRANCE, PAYS D'IMMIGRATION ET TERRE DE REFUGE AVANT LA GUERRE

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, la France est l'une des principales terres d'immigration du monde. Cette situation tient à des raisons structurelles. Depuis le milieu du XIX^e siècle, la faiblesse de la démographie française a conduit les employeurs à embaucher massivement une main-d'œuvre étrangère. Après la saignée de la Première Guerre mondiale, la France accueille encore plus activement des étrangers pour compenser les pertes, notamment via la Société générale d'immigration (SGI). Dans ce contexte, la **loi du 10 août 1927** adoptée en réponse à la décrue de la population, consécutive à la guerre, modifie les conditions d'acquisition de la nationalité française, réduisant de dix à trois ans la période de domiciliation obligatoire en France pour être naturalisé.

Des travailleurs indispensables à l'économie nationale

En 1931, le nombre d'étrangers en France atteint un pic historique : près de 2,89 millions d'entre eux résident sur son sol (7 % de la population totale). Les Italiens sont les plus nombreux. Ils sont suivis des Polonais, venus en masse dans les années 1920 pour travailler dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais, ainsi que des Espa-

gnols et des Belges. S'y ajoutent des communautés plus modestes mais très présentes dans certains secteurs : Russes blancs réfugiés après la **révolution de 1917**, Arméniens fuyant le **génocide de 1915-1916**, Juifs d'Europe centrale et orientale cherchant à échapper aux persécutions. Certains, déchus de leur nationalité dans leur pays d'origine, disposent d'un **passport Nansen** institué en 1922 et délivré par la **Société des Nations** (SDN).

Ces travailleurs sont indispensables à l'économie nationale. Dans les mines de fer de Lorraine, ils représentent parfois les trois quarts de la main-d'œuvre. Dans le bâtiment, la métallurgie, les travaux publics, l'artisanat et l'agriculture, leur rôle est tout aussi déterminant.

La montée de la xénophobie

Depuis la fin du XIX^e siècle, une xénophobie, notamment dans le monde ouvrier, se développe et s'exprime dès que la conjoncture économique se dégrade : les **épisodes d'Aigues-Mortes en 1893** ou des **mines du Pas-de-Calais en 1892** en fournissent des exemples sanglants. La **crise de 1929**, qui atteint la France avec retard mais s'y enracine durablement à partir de 1931, provoque une nouvelle vague xénophobe. En 1935, le sous-emploi touche plus d'un million de personnes,

alimentant les fantasmes autour d'une « invasion étrangère » susceptible de priver les Français de leur emploi. Cette hostilité n'est pas le seul fait du monde ouvrier très touché par la crise. Les médecins organisent des grèves violentes contre les étudiants étrangers dans les facultés, et les avocats font adopter en 1934 une loi fermant l'accès au barreau pendant dix ans aux nouveaux naturalisés.

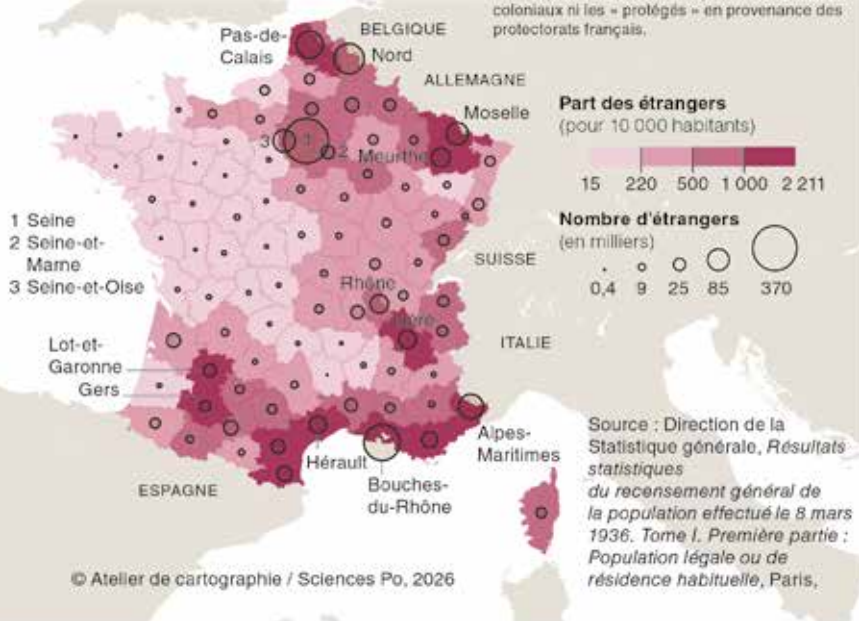
Face à ces pressions, l'État durcit sa politique. La loi du 10 août 1932 instaure un contingentement des travailleurs étrangers dans l'économie nationale. À partir de 1934, aucune nouvelle carte de travailleur n'est délivrée et les renouvellements sont soumis à des conditions drastiques. Entre 1931 et 1936, le nombre d'ouvriers étrangers diminue de 37 %. En 1936, les étrangers dans leur ensemble ne sont plus que 2,45 millions en France.

Le développement d'une immigration politique

Les années 1930 marquent l'arrivée massive d'une nouvelle catégorie de migrants : les réfugiés politiques fuyant les dictatures. Dès 1933, l'avènement du régime nazi provoque l'exil de milliers d'Allemands, en majorité juifs, vers la France, auxquels s'ajoutent des Autrichiens après l'**Anschluss**. La victoire des troupes franquistes en Espagne conduit

Carte de la répartition des étrangers sur le territoire français en 1936.

Notes : Les **travailleurs isolés** sont des ouvriers à façon ou des ouvriers travaillant à la journée, sans patron fixe. Les 45 812 **frontaliers**, domiciliés à l'étranger mais travaillant en France, ne sont pas inclus. Les étrangers présentés sur cette planche ne comprennent pas les « sujets » des territoires coloniaux ni les « protégés » en provenance des protectorats français.



Les étrangers se concentrent surtout en région parisienne, dans les zones industrielles du nord et de l'est de la France, mais aussi dans le sud-est proche de l'Italie et le sud-ouest proche de l'Espagne : la surreprésentation de certaines nationalités peut s'expliquer pour des raisons géographiques ou d'opportunités de recrutement, sans oublier les logiques de regroupement.

des centaines de milliers de Républicains espagnols à franchir les Pyrénées en 1939 lors de la **Retirada**. Ils sont accueillis dans des conditions précaires, parqués dans des camps d'internement improvisés.

Loin d'atténuer les tensions, l'expérience du Front populaire n'apporte aux étrangers que de faibles améliorations. Le gouvernement Blum

adoucit quelques pratiques d'expulsion, mais aucune réforme de fond du statut des étrangers n'est prévue. À partir de 1938, les décrets Daladier durcissent le régime administratif, restreignent la liberté de circulation et frappent les étrangers qui participent aux mouvements syndicaux. La France s'apprête à entrer en guerre avec, dans ses frontières,

une population étrangère fragilisée, surveillée, et considérée comme « indésirable » par une partie de l'opinion.

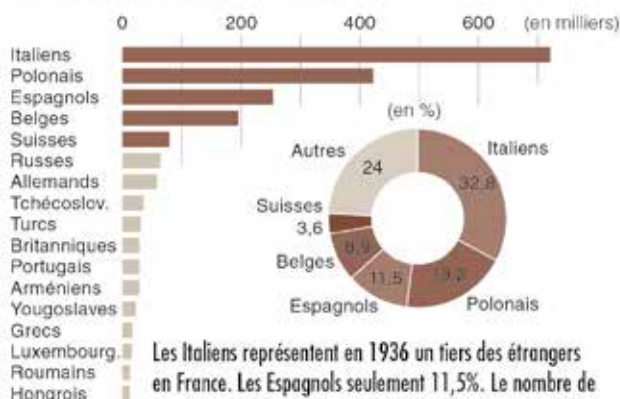
Paris, capitale de l'antifascisme et de l'antinazisme

La prise du pouvoir en Italie par **Mussolini** en 1922 entraîne l'émergence de mouvements antifascistes à l'extérieur du pays à l'initiative de ceux qui ont fait le choix de le quitter (« **i fuorusciti** »). Les exilés italiens alertent sur la vraie nature du régime et refondent les syndicats et les partis dissous par la dictature mussolinienne. Paris devient la capitale de l'antifascisme. Ce mouvement antifasciste s'organise principalement autour du journal **Giustizia e Libertà**, fondé par Carlo Rosselli et Ernesto Rossi avec pour mot d'ordre « Liberté, république et justice sociale ». L'antifascisme en exil souffre toutefois d'importantes divisions entre communistes, libéraux et catholiques qui contribuent à miner le mouvement. Les Italiens exilés sont traqués par des agents de l'**OVRA** envoyés en France pour infiltrer les milieux antifascistes et plusieurs opposants sont victimes d'assassinats.

À partir de 1933, Paris accueille également de nombreux réfugiés allemands fuyant le nazisme, en particulier des juifs mais aussi des communistes, des sociaux-démocrates et des libéraux. Si les principaux dirigeants communistes s'exilent à Moscou à partir de 1933, certains cadres du parti comme **Walter Ulbricht** s'installent à Paris. D'abord réfugiée à Prague, la SOPADE, direction exilée du SPD (Parti social-démocrate allemand), arrive à Paris en 1938. L'hôtel Lutetia constitua au cours de la période un lieu important de rencontre pour les antinazis allemands.

Les étrangers en France en 1936

SELON LA NATIONALITÉ D'ORIGINE



Les Italiens représentent en 1936 un tiers des étrangers en France. Les Espagnols seulement 11,5%. Le nombre de ces derniers augmentera en 1939 du fait de la **Retirada**.

RÉPARTITION PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ



Une de Giustizia e Libertà du 18 juin 1937 évoquant l'assassinat des frères Rosselli.

Le 9 juin 1937, deux figures de la lutte antifasciste, les frères Carlo et Nello Rosselli, sont assassinés en Normandie par des membres de l'organisation terroriste d'extrême-droite de la Cagoule sur ordre de Mussolini.

LES ÉTRANGERS PRIS AU PIÈGE DE LA FRANCE OCCUPÉE

En septembre, lorsque la guerre éclate, certaines catégories d'étrangers (les apatrides et les bénéficiaires du droit d'asile) sont mobilisées dans l'armée française tandis que d'autres,

traitées en ennemis ou en indésirables, sont internées.

L'internement des étrangers

Alors que le ministère de l'Intérieur et les préfets avaient reçu le pouvoir, le **12 novembre 1938**, d'interner les « étrangers indésirables », le nombre des procédures d'internement augmente lors de l'entrée en guerre de la France. Les ressortissants des puissances ennemies sont concernés au premier chef. Du fait de l'**interdiction du Parti communiste** le 26 septembre 1939 dans le contexte du **pacte germano-soviétique**, les mesures d'internement ciblent également de nombreux étrangers qui entretenaient des liens avec lui par le biais de la **MOI** (Main-d'œuvre immigrée). Parmi eux, des personnes qui avaient fui le Reich et étaient des ennemis farouches du nazisme.

L'offensive allemande du 10 mai 1940 crée une peur accrue de la « cinquième colonne ». Elle conduit le 14 mai 1940, en région parisienne, à une vague d'arrestations de ressortissants allemands. Les hommes

(parmi lesquels Walter Benjamin, et **Heinrich Mann**) sont rassemblés au stade Buffalo à Montrouge, les femmes au Vélodrome d'Hiver. Au cours des journées suivantes, les opérations s'étendent à l'ensemble du territoire. Les Allemands et Allemandes arrêtés lors de ces rafles de mai sont ensuite transférés vers le **camp de Gurs** dans les Pyrénées-Atlantiques.

Les conséquences de l'armistice

L'armistice signé avec l'Allemagne le 22 juin 1940 transforme ces camps d'internement en véritable piège pour celles et ceux qui avaient fui le nazisme et pensaient avoir trouvé refuge en France.

L'une des clauses les plus déshonorantes de la **convention d'armistice**, l'article 19, impose de livrer aux autorités allemandes les ressortissants du Reich qui avaient fui leur pays d'origine. La convention d'armistice signée quelques jours plus tard avec l'Italie comprend la même clause pour les ressortissants italiens. Une menace considérable pèse désormais sur les antinazis allemands ou antifascistes italiens, d'autant qu'en août 1940, le gouvernement de Vichy suspend la délivrance de visas indispensables pour toute sortie du territoire.



© Archives Manouchian/Roger-Viollet

Photographie de Missak Manouchian en uniforme de l'armée française.

La trajectoire de Missak Manouchian est révélatrice du sort particulier réservé aux étrangers en 1939-1940 puisqu'il est d'abord arrêté en septembre 1939 en raison de ses liens avec le Parti communiste, mobilisé en octobre dans l'armée du fait de son statut d'apatride, puis envoyé dans une Compagnie de travailleurs étrangers au printemps 1940.

Les camps d'internement en France

La Seconde Guerre mondiale se caractérise par une **importante politique d'internement** en France. Deux cents camps d'internement environ sont installés sur l'ensemble du territoire. Les étrangers figurent parmi les principales catégories internées.

Les **premiers camps** ouvrent début 1939 à l'initiative du gouvernement Daladier pour y interner, sur décision administrative, les « étrangers indésirables », à savoir les personnes considérées comme politiquement dangereuses mais non expulsables vers un pays tiers. Le premier camp est celui de **Rieucros** (Lozère) en janvier 1939. Dès février, d'autres sont créés afin d'enfermer par centaines de milliers les Républicains espagnols fuyant l'Espagne franquiste,

notamment ceux de **Gurs** (Pyrénées-Atlantiques) et de Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales).

L'entrée en guerre marque un premier tournant. Entre septembre 1939 et mai 1940, ce sont les « ressortissants des puissances ennemies » (Allemands, Autrichiens) qui sont à leur tour détenus. De nouveaux camps sont créés : **Les Milles** (Bouches-du-Rhône), Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn), Meslay-du-Maine (Mayenne), **Bourg-Lastic** (Puy-de-Dôme). Le décret du 18 novembre 1939 stipule que « les individus dangereux pour la défense nationale ou la sécurité publique peuvent, sur décision, du préfet être éloignés par l'autorité militaire des lieux où ils résident, et en cas de nécessité être astreints à résider dans un centre désigné ».



© mémorial de la Shoah (cote MJCIII_885) / Coll. Archives nationales

Ce sont alors en grande majorité les réfugiés allemands et autrichiens (hommes et femmes) ayant fui le nazisme qui se retrouvent internés par les autorités françaises.

L'Occupation marque une autre étape. Instauré au lendemain de la défaite, le régime de Vichy accentue cette politique



© mémorial de la Shoah/coll. U.E.V.A. C.J./cote CDLXX_72

Foule des volontaires étrangers devant le ministère de la Guerre, rue Saint Dominique à Paris, septembre 1939.

Les premières filières d'évasion

Dans un tel contexte, des filières clandestines se mettent en place dès l'été 1940, comme celle développée à Marseille en lien avec le consulat américain de la ville par le journaliste **Varian Fry**, envoyé dans le sud de la France en août 1940 à l'initiative de l'Emergency Rescue Committee (Association de secours d'urgence, ERC), une association fondée à New York fin juin 1940 pour venir en aide aux intellectuels ou artistes les plus menacés. Grâce à la délivrance de visas, vrais ou faux, plus de 2 000 personnes parviennent à quitter la France pour rejoindre les États-Unis, dont certains intellectuels et artistes de renom comme



© United States Holocaust Memorial Museum

Max Ernst, Hannah Arendt, Heinrich Mann, ou Otto Meyerhof. Créée à la demande de Varian Fry, une filière développée vers l'Espagne depuis Banyuls-sur-Mer par la Hongroise Lisa Fittko permet de sauver de nombreux intellectuels comme Walter Benjamin. À Bordeaux, le consul général du Portugal, **Aristide de Sousa Mendes**, décide d'enfreindre les consignes du gouvernement portugais pour fournir au cours de l'été 1940 plusieurs milliers de visas à toutes les personnes menacées souhaitant fuir la France.

Ces quelques initiatives ne concernent cependant qu'une minorité d'étrangers. La grande majorité se trouve menacée par le contexte de l'occupation allemande, tout en devenant dans le même temps l'une des cibles du nouveau pouvoir qui s'installe sous la direction du maréchal Pétain. Le régime de Vichy fait des immigrés des « boucs émissaires » de la défaite. Il adopte des mesures de surveillance très strictes, en particulier contre les Espagnols et les Juifs étrangers.

Si pour une majorité d'étrangers la situation devient donc particulièrement difficile et que de nombreuses menaces pèsent sur eux après la défaite de la France, à l'inverse, certains, originaires des pays alliés du Reich (Bulgarie, Hongrie, Roumanie), bénéficient d'une protection nouvelle liée au contexte géopolitique après la victoire allemande.

Envoyé à Marseille à l'initiative de l'Emergency Rescue Committee, Varian Fry développe une filière de sauvetage en faveur des intellectuels et artistes les plus menacés, notamment ceux qui sont considérés comme juifs.



© mémorial de la Shoah (cote MXXIII_692/coll. Feuchtwanger/Memorial Library)

Le camp des Milles.

Aménagé en septembre 1939 dans une ancienne briqueterie du hameau des Milles sur le territoire d'Aix-en-Provence, le camp des Milles sert de lieu d'internement pour les ressortissants du Reich pendant les premiers mois de la guerre. De nombreux intellectuels et antinazis allemands y sont internés. Lors de la signature de l'armistice, refusant de les livrer aux nazis, le capitaine Goruchon tente de faire évacuer ceux qui le souhaitent en organisant un **convoi ferroviaire à destination de Bayonne** pour un départ ensuite par bateau vers Casablanca. Si le train n'arriva jamais à destination, une partie des internés réussit néanmoins à s'enfuir lors de l'opération.

d'internement, en s'appuyant sur les camps déjà existants. Ceux-ci ne relèvent toutefois plus du ministère de la Guerre comme c'était le cas lors de la période précédente, mais du ministère de l'Intérieur. Cette évolution n'est pas qu'institutionnelle : elle montre que le nouveau

régime utilise l'internement comme instrument de sa politique répressive visant les opposants mais aussi tous ceux présentés comme l'incarnation de « l'anti France » : étrangers, juifs, communistes, francs-maçons. En zone occupée, les Allemands utilisent éga-

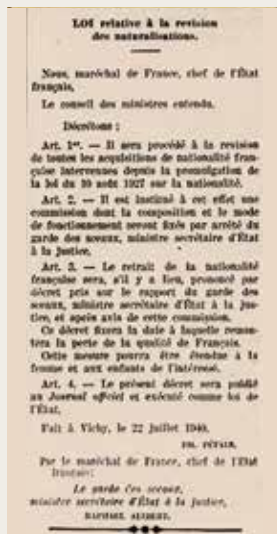
lement l'internement pour les Tsiganes et les Juifs raflés à Paris en 1941. À partir de 1942, dans le cadre de la mise en œuvre de la « **Solution finale** », certains camps d'internement deviennent l'antichambre de la déportation des Juifs vers les centres de mise à mort.

La législation mise en place par Vichy contre les étrangers

La loi du 22 juillet 1940 relative aux dénaturalisations, l'une des premières mesures du régime de Vichy, prévoit la révision de toutes les naturalisations accordées depuis la loi de 1927 qui avait permis à des étrangers d'obtenir la nationalité française après trois ans de domiciliation en France. Les dénaturalisations sont un des piliers de la politique de redressement national du nouveau régime, qui souhaite exclure de la société française les éléments qu'il considère comme « indignes » d'en faire partie. Dans le même mouvement, les naturalisés sont progressivement mis à l'écart de la société : la disposition de la loi du 22 juillet 1940 prévoyant que tous ceux qui ne sont pas nés français ne peuvent être fonctionnaires est étendue aux médecins (16 août) et aux avocats (10 septembre).

L'historienne Claire Zalc, autrice d'un **ouvrage sur le sujet**, rappelle que les dénaturalisations ne doivent pas être confondues avec les déchéances de nationalité. Cette mesure, qui existe déjà, est une sanction. Sous Vichy, elle prend une nouvelle signification et vise essentiellement les gaullistes : le droit d'être français est conditionné à la soumission au nouvel ordre en place.

Les dénaturalisations sont prononcées par une commission *ad hoc*, créée dans cet objectif. Elles peuvent être individuelles ou collectives, comme le montre l'exemple de la **famille Radzynski**. La loi du 22 juillet 1940 ne mentionne pas de critères précis pour être dénaturalisé, donnant ainsi un grand pouvoir discrétionnaire à l'administration. La commission vise d'abord en priorité



Loi du 22 juillet 1940 relative à la révision des naturalisations. Parue dans le *Journal officiel de la République française. Lois et décrets* N°179, le 23 juillet 1940.

© Bibliothèque nationale de France/cote LC23190/Gallia

les naturalisés de 1936 et ceux qui avaient bénéficié de « recommandations » au moment du Front populaire. Celles et ceux qui sont considérés comme juifs font aussi d'emblée partie des cibles : l'apposition du mot « israélite » sur un dossier pousse la commission à retirer la nationalité. Les dénaturalisés se retrouvent soumis au statut des étrangers : ils sont encartés et surveillés. Leur autorisation de séjour doit être renouvelée tous les ans. Ils peuvent à tout moment être assignés à résidence ou expulsés. Certains n'ont plus de nationalité, ne pouvant reprendre celle de leur pays d'origine : ils deviennent apatrides. Pour celles et ceux considérés comme juifs par le régime, l'enquête menée pour statuer sur leur cas accroît le risque qu'ils soient repérés ; la dénaturalisation augmente ensuite la possibilité d'être arrêté et déporté. En effet, une loi du 4 octobre 1940 autorise les préfets à interner « les ressortissants étrangers de race juive dans des camps spéciaux » ou à les assigner à une « résidence forcée ».

Quatre-vingt-huit décrets de dénaturalisations sont adoptés entre le 1^{er} novembre 1940 et le 21 mai 1944, date de l'ordonnance du Comité français de la Libération nationale (CFLN) qui annule la loi du 22 juillet 1940. Quinze mille personnes environ ont perdu la nationalité française. Claire Zalc précise qu'il est difficile d'évaluer le nombre de Juifs parmi elles, sauf à reprendre les critères de la commission, fondés sur des stéréotypes antisémites.

Les Groupements de travailleurs étrangers (GTE)

Créés par la **loi du 27 septembre 1940** et placés sous l'égide du ministère de la Production industrielle, les Groupements de travailleurs étrangers (GTE) prennent la suite des Compagnies de travailleurs étrangers (CTE) instituées par le gouvernement Daladier en 1939 pour faire participer les travailleurs étrangers à l'effort de guerre.

Les GTE permettent au régime à la fois d'exclure les étrangers du marché du travail en justifiant cela par l'argument de la lutte contre le chômage, de mieux les contrôler en les assignant à des centres de séjours surveillés et de mobiliser une main-d'œuvre bon marché pour construire différentes infrastructures nécessaires au pays (barrages, routes, travaux forestiers). Cent-cinquante GTE sont répartis en zone Sud. Les Espagnols constituent la majorité des incorporés avec 32 000 personnes. Viennent ensuite les Polonais (2 800), les **Tchécoslovaques** (800), ainsi que des réfugiés belges arrivés après l'invasion de la Belgique (200).

Le contrôle des travailleurs étrangers via les GTE favorise leur réquisition pour les autorités allemandes ayant besoin de main-d'œuvre (dans le cadre de l'**organisation Todt** ou dans les usines allemandes). Il facilite également l'organisation des **rafles de juifs étrangers** en zone Sud au cours de l'été 1942. Inversement, en permettant à des communautés étrangères de vivre en collectivité avec leurs leaders politiques ou syndicaux, le système des GTE encourage en 1943 des désertions collectives vers les maquis.



Fiche d'un travailleur du 6^e Groupe de travailleurs étrangers (GTE), 1942.

Le 6^e groupe, basé à Meyreuil, est créé en décembre 1940. Il comprend essentiellement des Espagnols, d'où son appellation courante de « 6^e groupe de travailleurs espagnols ».

Débat : rupture ou continuité entre la fin de la III^e République et le régime de Vichy ?

Comme toutes les périodes les plus sensibles de l'histoire de France, celle de l'Occupation a suscité d'importants débats historiographiques, notamment sur la question des continuités qui ont pu exister ou non entre la fin de la III^e République et le régime de Vichy.

Les mesures prises à l'égard des étrangers constituent l'un des domaines où les continuités semblent a priori importantes, comme a pu le souligner notamment l'historien Gérard Noiriel, spécialiste de l'histoire sociale, dans son ouvrage *Les Origines républicaines de Vichy* (Hachette 1999, réédition Fayard 2013). Selon lui, les mesures discriminatoires adoptées par le régime de Vichy prolongent celles prises par la III^e République à la fin des années 1930 en matière de nationalité, d'immigration et de contrôle social. L'historien estime que les dispositions légales adoptées par la III^e République restreignant l'accès des étrangers et des naturalisés à certaines professions (dans les domaines de la médecine et de la justice) dans le contexte de la crise économique des années 1930 servent de socle à certaines mesures de Vichy. Par ailleurs, le décret du gouvernement Daladier du 12 novembre 1938 permettant l'internement des étrangers considérés comme « indésirables » trouve des prolongements sous Vichy. La création des Compagnies de travailleurs étrangers (CTE) par un décret-loi du 12 avril 1939, préfigure celle des GTE par Vichy.

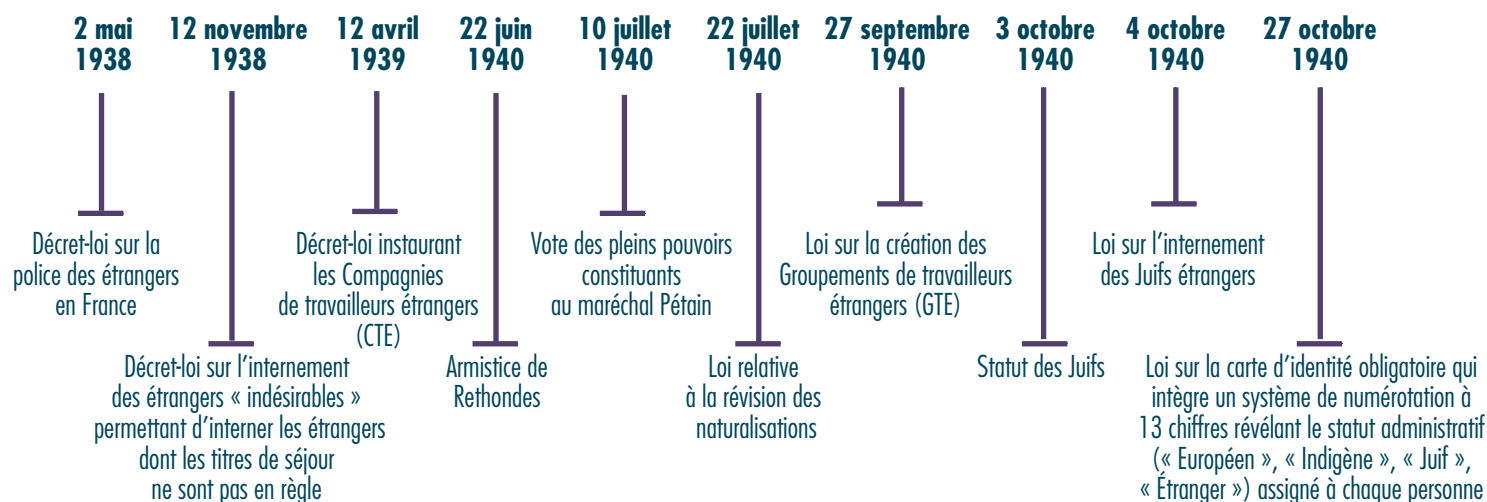
L'approche de Gérard Noiriel a permis de replacer le régime de Vichy dans un temps long, évitant que celui-ci ne soit appréhendé comme une simple parenthèse de l'histoire de France, une approche longtemps dominante dans l'historiographie même si l'ouvrage de Robert Paxton sur *La France de Vichy 1940-1944* (Seuil, 1975) avait déjà permis de souligner certaines continuités entre la fin des années 1930 et le régime dirigé par Pétain. Elle invite à la vigilance envers les dysfonctionnements et les dérives possibles des régimes démocratiques qui peuvent, à certains moments, être récupérés dans des circonstances favorables, par des antidémocrates.



Mais cette approche a suscité des critiques. Pour certains historiens, elle ne prend pas suffisamment en compte le contexte particulier de l'Occupation. Dans son étude sur *La France des camps : l'internement 1938-1946* (Gallimard, 2002), l'historien Denis Peschanski a davantage insisté que

ne le fait Noiriel sur le tournant que représentent la défaite de juin 1940, les débuts de l'occupation allemande et la mise en place d'un nouveau régime menant une politique à la fois autoritaire, réactionnaire et contraire aux valeurs républicaines. S'il évoque bien lui aussi une forme de continuité entre des mesures d'internement prises à partir de 1938 par le gouvernement Daladier et leur extension sous le régime de Vichy, Denis Peschanski insiste toutefois dans son étude sur une différence de nature. Les camps créés par la III^e République finissant pour interner les étrangers alors que le pays se préparait à la guerre (comme cela l'avait été en France en 1914 mais aussi en Grande-Bretagne en 1939-1940) l'ont été dans une « logique d'exception ». Leur fonction change sous Vichy et leur utilisation s'inscrit désormais dans une logique toute différente, celle du contrôle et de « l'exclusion ».

Frise chronologique



LES LOGIQUES DE L'ENGAGEMENT

Pour celles et ceux qui s'engagent dans la Résistance, le refus de la défaite face à l'Allemagne nazie est le facteur premier de l'engagement. D'autres éléments peuvent également entrer en compte, et notamment des motivations idéologiques (antifascisme) liées à un engagement précédant le conflit. Les motivations de celles et ceux qui n'ont pas la nationalité française sont les mêmes, mais elles se singularisent aussi, du fait de leur origine étrangère et de leur histoire personnelle.

Si la volonté de libérer le territoire français est importante, d'autres motivations sont plus représentées particulièrement chez les résistants de l'intérieur. Pour les étrangers présents sur le sol français lors des événements de 1940, le choix de résister, souvent relativement précoce, s'inscrit dans plusieurs logiques : la libération du territoire français est un objectif qui se double souvent de la volonté de libérer leur pays d'origine ou d'y précipiter la chute d'un régime combattu antérieurement. Ainsi, les Polonais luttent dans l'espoir de voir leur pays libéré de l'occupation nazie, les réfugiés allemands, qui ont bien souvent dû quitter leur pays parce qu'ils avaient combattu le nazisme, espèrent la chute d'Hitler ; les Italiens antifascistes veulent celle de Mussolini ; les Républicains espagnols, celle de la dictature franquiste. La volonté de beaucoup d'étrangers de participer à la lutte s'inscrit ainsi souvent dans la continuité d'un engagement politique qui ne se joue pas uniquement à l'échelle de la France. Silvio Trentin quitte l'Italie après l'arrivée de Mussolini au pouvoir. Participant dès 1940 à la Résistance en France, à Toulouse, il rejoint l'Italie après la chute de celui-ci en juillet 1943 et y poursuit la lutte : arrêté et emprisonné, il meurt en 1944.

À ces motivations, il faut ajouter un attachement aux valeurs du pays d'accueil (pour ceux qui avaient obtenu la nationalité française et ont été dénaturalisés, comme pour ceux qui vivent en France mais n'ont jamais obtenu la nationalité française). Le choix de la lutte clandestine peut aussi s'inscrire dans une réaction à une menace et/ou dans le combat pour sa survie, et celle de ses proches, dès lors que les étrangers figurent parmi les plus menacés et les

plus persécutés sur le territoire et ce, dès 1940. Pour celles et ceux considérés comme juifs s'ajoutent les mesures prises à leur encontre, puis les risques d'être raflés et déportés. **Samuel Radzynski** est arrêté le 20 août 1941 et interné à Drancy, avant d'être libéré en novembre comme d'autres jeunes ou malades. Il entre ensuite dans les FTP-MOI.

Les différentes motivations qui conduisent à l'engagement s'excluent parfois, s'articulent et s'entremêlent le plus souvent. On peut par ailleurs souligner que l'engagement pour des motifs politiques et idéologiques est sans doute plus présent chez les résistants n'ayant pas la nationalité française (Espagnols républicains, Italiens antifascistes, Allemands ou Autrichiens antinazis) que chez les résistants français, plus dépolitisés au moment de la bascule dans la lutte : un grand nombre d'étrangers sont par leur expérience passée avertis des dangers du nazisme, et la décision de résister à l'occupation est souvent la suite d'un engagement avant-guerre. Beaucoup passent ainsi d'un combat à l'autre. Comme le souligne l'historien Pierre Laborie, « pour des raisons

Spartaco Fontanot) qui se reconstruit dans la clandestinité dès 1940 ou les mouvements qui se développent progressivement dans les deux zones en 1941. D'autres étrangers font le choix de s'engager au sein des Forces françaises libres fondées par le général de Gaulle : ils représentent 6 % de l'effectif total, 1/3 environ au sein du Corps des Volontaires françaises.

Ces étrangers donnent alors la priorité à la libération du territoire sur lequel ils ont décidé de vivre. L'engagement dépasse la logique des papiers : non naturalisés ou dénaturalisés, ils se sentent français et/ou veulent défendre le pays qui les a accueillis. Chez les volontaires – hommes et femmes – de la France libre plus particulièrement, tous ne vivaient pas en France quand ils se sont engagés : certains y sont liés par leur mariage, ou pour y avoir habité ou séjourné dans le passé. Le choix de lutter peut aussi relever d'une volonté d'intégration. Il ne s'agit pas simplement de résister en France, mais bien d'adhérer pleinement à la Résistance française et à ses objectifs.



Brassard FFI intégrant le drapeau espagnol.

Ce brassard a appartenu à Àngel Armengol Ramon, Républicain espagnol passé par le camp d'internement d'Argelès-sur-Mer. Le drapeau français y figure au côté du drapeau de la Seconde République espagnole, illustrant l'entremêlement des luttes pour de nombreux étrangers engagés dans la Résistance.

© musée départemental de la Résistance et de la Déportation, Toulouse, Fonds famille Armengol, inv. : 2020.1.1

qui tiennent à leur héritage et à leur statut de suspects sous surveillance, les étrangers ont été parmi les premiers à s'organiser pour occuper le terrain du refus ». Les sociabilités d'avant-guerre (associatives notamment) ont également pu jouer : la Résistance recrute aussi par interconnaissances, par cercles concentriques.

Résister au sein d'organisations françaises

Parmi les étrangers qui font le choix de la Résistance sur le sol français, certains s'engagent dans des organisations spécifiquement françaises, comme le Parti communiste français (c'est le cas de

La Résistance des étrangers en France

Pour d'autres, résister a pour objectif de hâter la défaite de l'Axe et de libérer le pays dont ils ont la nationalité du joug de l'occupant (comme pour les Polonais ou les Tchécoslovaques), ou pour précipiter la chute d'un régime honni, comme celui de Franco pour les Républicains espagnols. Ces hommes et ces femmes ont en tête le souvenir du sort de leur pays et des atrocités qui y ont été commises. Ainsi, certains étrangers font le choix de rejoindre des organisations spécifiques comme la **POWN** polonaise ou l'**UNE espagnole**, dont les objectifs

dépassent la libération du territoire français. On peut parler à leur égard de Résistance des étrangers en France. La libération de la France n'est alors qu'une étape d'un combat plus vaste, qui pour beaucoup a également une dimension antifasciste. Le choix de la Résistance leur permet de livrer un combat qu'ils n'ont pas pu mener, ou pas à son terme – certains ont d'ailleurs déjà une expérience de la lutte ou de la clan-

destinité, qui leur est utile. Leur engagement s'inscrit dans un temps plus long que celui de l'occupation de la France, en amont comme en aval : par exemple, pour les Républicains espagnols, cette lutte a commencé avec la guerre civile (1936-1939) et ne peut que s'achever avec la destitution de Franco.

Il faut néanmoins souligner qu'au niveau individuel, plusieurs motivations

ont pu s'entremêler. Par ailleurs, les frontières entre les groupes qui ont pour objectif uniquement la libération de la France et ceux qui en ont d'autres ne sont pas étanches : la POWN comme l'UNE ont entretenu des liens et coopéré avec la Résistance intérieure, les unités combattantes de la première se plaçant même sous l'autorité des Forces françaises de l'intérieur (FFI) en 1944.

Le rôle des étrangers dans la Résistance pionnière



La librairie de la rue du Languedoc à Toulouse.

Tenue par l'universitaire Silvio Trentin, la librairie de la rue du Languedoc fut l'un des premiers foyers de résistance à Toulouse.

Parce qu'ils sont à la fois les plus avertis des dangers du nazisme et les premiers touchés par les mesures de répression et de persécution, les étrangers occupent une place importante au sein d'une résistance souvent qualifiée de « pionnière » pour caractériser les premières initiatives prises en 1940-1941.

Ville refuge avant la guerre pour les antifascistes italiens, les Républicains espagnols, puis de nombreux étrangers qui ont cherché à fuir l'avancée allemande dans le cadre de l'exode, Toulouse constitue un cas d'école. Ancien professeur à l'université de Padoue et député du Parti socialiste italien (PSI), figure majeure du mouvement antifasciste, **Silvio Trentin** a ouvert en 1934 une librairie, dont l'arrière-salle devient dès l'été 1940 un lieu de rencontre pour ceux qui refusent la défaite et « cherchent à faire quelque chose », comme l'écrivain Jean Cassou ou le germaniste Pierre Bertaux. Ce petit groupe de la librairie Trentin devient l'un des premiers noyaux de résistance à Toulouse.

À Marseille, le cercle constitué autour de Varian Fry pour développer des filières de sauvetage est essentiellement composé d'étrangers réfugiés dans la ville. Cette activité a pu représenter une première étape avant un autre engagement au sein de la Résistance. Homme de confiance de Varian Fry, le polonais **Justus Rosenberg** entretient dans la cité phocéenne des contacts avec les premières organisations résistantes, notamment le Mouvement de libération nationale (MLN) d'Henri Frenay, qui devient Combat fin 1941. Après l'expulsion de Fry de



Silvio TRENTIN

© Conseil départemental de la Haute-Garonne, archives départementales, 3 F ENB 5291

Marseille en août 1941, Rosenberg continue de participer aux activités du mouvement Combat.

En zone occupée, la participation des étrangers à la résistance « pionnière » apparaît davantage liée aux organisations communistes qui ont pu se reconstruire clandestinement dans la région parisienne et dans les grands bastions industriels du nord et de l'est. À Paris, des militants étrangers ont joué un rôle de premier plan pour faire renaître dans la clandestinité la Main-d'œuvre immigrée (MOI), interdite fin septembre 1939 comme l'ensemble des organisations affiliées au PC. Le jeune militant polonais **Henri Krasucki** et sa compagne Paula Szlifke dotent la MOI d'une section jeunesse dont les membres mènent des actions de propagande contre Vichy. L'ancienne section juive de la MOI se reconstruit secrètement à partir de septembre 1940 sous la couverture du mouvement Solidarité.

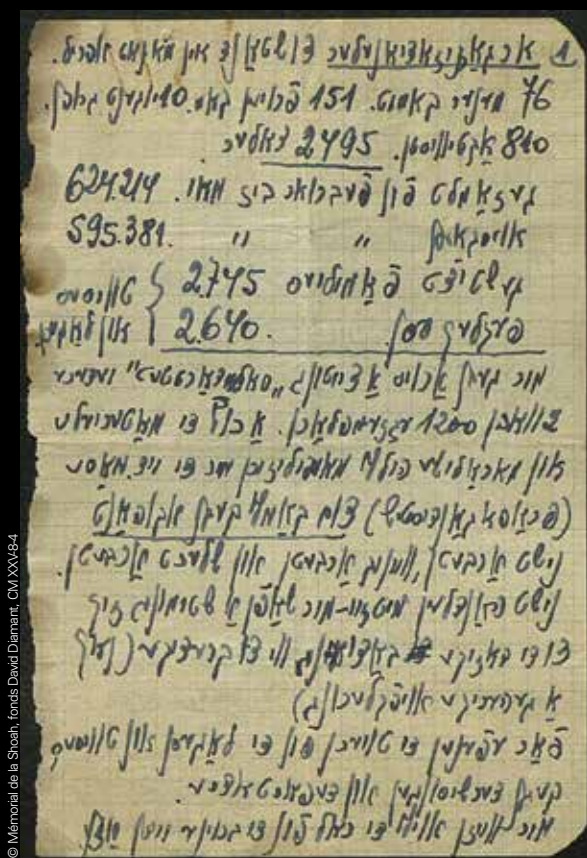
Dans le nord et l'est de la France, l'organisation du PC clandestin s'appuie dans une large mesure sur les travailleurs immigrés employés dans les mines et la métallurgie. À Anzin, le jeune militant italien **Eusebio Ferrari** est l'auteur de l'un des premiers gestes de refus en hissant le 30 juin 1940 sur le terril de la fosse Agache un drapeau rouge portant l'inscription « Courage nous vaincrons ». Les organisations polonaises de la MOI se reconstituent dans la clandestinité à partir de l'été 1940 au sein du bassin minier. Ce sont des groupes polonais du PC qui mènent en septembre 1940 l'opération visant à détruire les véhicules allemands rassemblés au mémorial de Vimy qui sert de base de transport à l'occupant. Les mineurs polonais participent activement aux vastes actions revendicatives déclenchées en janvier 1941, qui devaient aboutir à la **grande grève de mineurs en mai et juin 1941**.



Droits réservés

Eusebio Ferrari

Italien et militant communiste, Eusebio Ferrari participe aux premières actions de résistance dans le nord de la France en 1940-1941. Il est abattu le 18 février 1942 par un gendarme français.



Compte-rendu manuscrit en yiddish sur la situation de l'organisation Solidarité en avril 1942

Traduction de la première page :

« État de l'organisation au mois d'avril :

76 comités d'hommes, 151 comités de femmes, 10 groupes de jeunes, en tout 810 militants et 2 795 collecteurs.

Collectés : de février à mai, 624 214 francs

Dépensés : de février à mai, 595 381 francs

Secours aux familles : 2 745 francs ; colis alimentaires : 2 640 francs (dans les prisons et dans les camps).

Nous éditons un journal, *Solidarité*, tous les quinze jours en 1 200 exemplaires.

La reconstitution de la MOI dans la clandestinité : l'exemple de Solidarité

La reconstitution de la MOI dans la clandestinité à travers l'organisation **Solidarité** témoigne de la façon dont les premières actions résistantes impliquant les étrangers mélangent des logiques à la fois de survie et d'engagement.

Le 26 septembre 1939, le gouvernement Daladier décrète l'interdiction du Parti communiste. Cette décision touche aussi les organisations comme la Main-d'œuvre immigrée (MOI). Cette structure, organisée par sous-sections de langues ou de nationalités, permet aux militants immigrés de militer dans leur langue et de créer des organisations sociales, mutualistes, culturelles et sportives.

Les membres de la section juive (ou yiddish) de la MOI, dont une majorité sont étrangers, ont une certaine habitude de la clandestinité, en raison de trajectoires politiques et migratoires antérieures qui ont pu les conduire à connaître la prison, ou à être expulsés de certains pays. À l'été 1940, alors que la France est occupée, **Louis Gronowski**, rédacteur en chef de *Naye Prese*, commence à remettre sur pied la section juive de la MOI afin de diffuser la presse illégale en yiddish.

Parallèlement, il rassemble neuf militantes et militants de l'ancienne sous-section juive de la MOI afin de fonder une organisation de masse clandestine qui viendrait en aide, matériellement et moralement, à la population immigrée juive, ainsi qu'aux familles de combattants morts au front ou prisonniers de guerre. Les Juifs communistes savent, aussi, le risque qui pèse sur celles et ceux considérés comme Juifs avec l'occupation du pays par les nazis et entendent les alerter. L'organisation Solidarité naît ainsi le 1^{er} septembre 1940. En novembre, Solidarité serait constituée de 50 groupes (chacun rassemblant cinq puis trois personnes pour maintenir la sécurité) à Paris. Entre sa création et mars 1942, l'organisation vient en aide à plus de 3 500 familles. Elle disparaît ensuite au profit de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide (UJRE), créée en avril 1943.

L'Organisation polonaise de lutte pour l'indépendance (POWN)

Après l'invasion dont a été victime leur pays par le Reich en septembre 1939, les Polonais présents sur le sol français sont très tôt animés par l'esprit de Résistance. Lors de la défaite de l'armée polonaise face à la Wehrmacht, une partie de ses unités a pu échapper à la captivité, se replier en France et combattre en mai-juin 1940. En lien avec le gouvernement polonais exilé à Londres, l'ancien consul général de Pologne à Lille, Alexandre Kawalkowski, réfugié à Lyon, décide de créer en septembre 1941 la POWN (Organisation polonaise de lutte pour l'indépendance) afin de

féderer les différents mouvements de résistance polonais en France. La POWN recrute essentiellement dans les communautés polonaises du nord et de l'est. L'organisation compte environ 4 000 membres en 1943. Elle procède à des sabotages, collecte des renseignements et se prépare à la lutte armée dans l'attente de l'ordre du gouvernement polonais en exil à Londres. En 1944, dans le contexte de la libération de la Pologne par l'Armée rouge, la POWN est toutefois concurrencée par un autre mouvement, d'obédience communiste, le PKWN (Comité polonais de libération nationale).



Diplôme de la croix POWN décerné à Mieczyslaw Dudon.

RECONQUISTA DE ESPAÑA

octubre - Noviembre 1943 Suplemento de la 2ª ed. del periódico

NUESTRA POSICIÓN, COMO ESPAÑOLES,
EN ESTA HORA CULMINANTE DE LA HISTORIA.

L'Union nationale espagnole (UNE), un exemple de résistance étrangère en France

La constitution de l'Union nationale espagnole témoigne à la fois du développement d'une résistance des étrangers en France avec leurs propres organisations et des motivations spécifiques, mais aussi des difficultés rencontrées : la surveillance étroite dont les étrangers font l'objet ; la difficulté des partis en exil à se réorganiser ; les divisions qui opposent la Confédération nationale du travail (CNT) anarchiste, le Parti communiste espagnol (PCE) et le Parti ouvrier d'unification marxiste (POUM). Leurs orientations stratégiques comme leur choix de privilégier la propagande expliquent ainsi la structuration tardive d'une Résistance proprement espagnole, qui n'intervient pas avant 1942 même si des Espagnols ont déjà pu s'engager à cette date à titre individuel dans la Résistance.

En zone Nord, les Espagnols s'intègrent dans les organisations de la Résistance intérieure française. En zone Sud, l'Union nationale espagnole naît le 7 novembre 1942 à l'initiative du PCE : autonome, elle regroupe communistes, socialistes et anarchistes. Cette alliance est à resituer dans la stratégie de fronts nationaux qui est celle des communistes depuis le printemps 1941. La préoccupation principale de l'UNE est l'Espagne, comme en témoigne son programme reproduit dans le journal clandestin *Reconquista de España*.

Pour autant, les membres de l'UNE participent bien à la libération de la France. L'organisation commande les *guerrilleros* réorganisés en mai 1944 au sein de l'*Agrupación de*

guerrilleros españoles (AGE), dirigée par **Luis Fernandez**. Ceux-ci prennent une part active dans la libération de certains départements, notamment dans le sud-ouest. L'UNE ne résume pas à elle seule la Résistance espagnole en zone Sud :

dans le Gers, par exemple, des combattants espagnols se retrouvent dans le bataillon Soulès ou le bataillon de l'Armagnac, issus de **l'Armée secrète**. L'UNE s'autodissout en juin 1945, après **l'échec de l'offensive dans le val d'Aran** en octobre 1944.



José Barón Carreño.

Après avoir combattu dans les rangs républicains sur les fronts d'Aragon et de Madrid, José Barón Carreño se réfugie en France lors de la *Retirada*. Interné successivement dans les camps d'Argelès-sur-Mer, de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) et d'Agde, il participe en zone Sud à la création fin 1942 de l'UNE (Union nationale espagnole). José Barón Carreño joue ensuite un rôle majeur dans l'organisation et la coordination de groupes armés espagnols en France. Il est tué le 19 août 1944 en combattant pour la libération de Paris.

Programme de l'UNE.

Dans le programme de l'UNE publié le 1^{er} octobre 1943 dans *Reconquista de España*, un seul point concerne la guerre mondiale (« contre la participation de l'Espagne à la guerre au service de l'Allemagne »), les autres n'évoquent que l'avenir de l'Espagne : « indépendance et souveraineté nationale », « gouvernement d'union nationale », « amnistie », « garantie des libertés ». Le texte est daté du 7 novembre 1942 à Grenoble : la réunion fondatrice s'est en fait tenue près de Montauban.

@ Ressources numériques

La base « Dénat » est un outil de recherche proposé par les Archives nationales. Un partenariat entre cette institution, l'US Holocaust Memorial Museum et le Mémorial de la Shoah a permis la numérisation des dossiers de naturalisation des personnes dénaturisées sous Vichy.



Unzer Wort, journal de la section juive de la MOI écrit en yiddish.

Coll. musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne (AAMRN) / Collection historique - presse clandestine

Défilé des guérilleros espagnols lors de la libération de Toulouse.

Fonds Jean Dieuzaide-mairie de Toulouse, archives municipales, 84 Fi 1/221

LES MODALITÉS DE L'ACTION : DES FORMES D'ENGAGEMENT DIVERSES

Les étrangers sont présents dans la France libre comme dans la Résistance intérieure : s'ils ont joué un rôle important dans la lutte armée, on les retrouve dans toutes les formes d'action contre l'occupant allemand et le régime de Vichy. Du fait de spécificités liées à leur origine étrangère, comme la connaissance d'une langue autre que le français, des contacts à l'étranger, un engagement antifasciste dans leur pays d'origine avant la guerre, voire une expérience militaire dans certains cas, ils ont pu être amenés à jouer un rôle particulier au sein de la Résistance.

LA FRANCE LIBRE, UNE « TOUR DE BABEL »

Nées à la suite de **l'appel du 18 juin 1940** du général de Gaulle, les Forces françaises libres (FFL) ont vu affluer dans leurs rangs environ 65 000 engagés volontaires entre le 18 juin 1940 et le 31 juillet 1943 (date de leur fusion avec l'armée d'Afrique) dont : une bonne moitié de soldats coloniaux, 32 000 citoyens français et environ 4 000 étrangers, soit 6 % de l'effectif total. Plus d'une trentaine de nationalités, venues des cinq continents, sont représentées au sein des FFL, ce qui constitue un cas quasiment unique au ^{xx}e siècle à l'exception des Brigades internationales. Ces estimations peuvent toutefois varier selon les sources car les fiches d'engagement dans les FFL ne men-

tionnent pas systématiquement la nationalité. Par ailleurs, de nombreux volontaires possèdent une double nationalité ou sont apatrides. Certains légionnaires se sont engagés sous un nom et une nationalité d'emprunt.

Trois vagues d'engagements peuvent être distinguées entre 1940 et 1943, formant trois tiers quasi égaux (1 300 engagements pour chaque vague).

Les engagements de 1940 dans la Légion étrangère

Au début du conflit, les demandes d'engagement au sein de la Légion étrangère ont été importantes (64 000 en 1939, 83 000 en février 1940). Les origines de ces volontaires étrangers sont fortement déterminées par la nature des engagements dans la Légion étrangère à la fin de l'entre-deux-guerres. En effet, 75 % d'entre eux sont soit des Républicains espagnols, soit des Tchécoslovaques, soit des réfugiés d'Europe centrale, le plus souvent juifs, notamment de Pologne, auxquels s'ajoute un contingent nettement moins important d'antifascistes allemands (dont **Jacob Kramer**), autrichiens ou italiens (parmi eux, **Gustavo Camerini**).



© Service historique de la Défense, Vincennes, GR 16 P 32384

Pierra Kropotkin, engagée au Corps des Volontaires françaises (CVF). Pierra Kropotkin est la fille de parents britanniques : née en Grande-Bretagne, elle est en partie éduquée en France. Elle s'engage au sein du CVF en mai 1942. Un an plus tard, elle demande la nationalité française.

Au printemps 1940, la **13^e demi-brigade de la Légion étrangère (DBLE)** est envoyée en Norvège pour « couper la route du fer » à l'Allemagne. Commandée par le lieutenant-colonel Magrin-Vernerey (Monclar), la 13^e DBLE reprend le contrôle de Narvik, mais, à la suite de l'offensive allemande en France, est rapatriée dans l'hexagone puis en Grande-Bretagne. Le 1^{er} juillet 1940, sur les 1 619 rescapés de Norvège, 989 décident de suivre leur chef et de rallier les FFL, tandis que 630 choisissent de rentrer en France ou d'être rapatriés au Maroc.

Les engagements de 1941 au Levant

La deuxième vague d'engagements s'observe à l'été 1941 au Levant.



© Photo NAUSA

Le général de Gaulle passe en revue les Forces françaises libres (FFL) à Londres le 14 juillet 1940. Une grande partie des engagés sont des membres de la Légion étrangère (comme le montre le port du chèche blanc), parmi lesquels de nombreux étrangers.

Après la **campagne de Syrie** (juin-juillet 1941), qui a notamment vu s'affronter les FFL et les forces françaises de Vichy, une centaine de légionnaires du 6^e régiment étranger d'infanterie décident de rejoindre les FFL, ainsi qu'environ 1 200 Syriens, Libanais et Arméniens, sans compter les Tcherkesses originaires du Caucase commandés par **Philibert Collet**.

Les engagements de 1943 en Afrique du Nord

Enfin, une troisième vague d'engagements a lieu au printemps-été 1943 en Afrique du Nord. Durant la guerre, le régime de Vichy avait enfermé des étrangers « indésirables » dans des camps de travail en Algérie.

En 1943, ceux-ci sont progressivement ouverts par le pouvoir giraudiste et environ un millier d'étrangers, dont de nombreux Républicains espagnols, choisissent de s'engager dans le Corps franc d'Afrique (CFA).

En juillet 1943, après la campagne de Tunisie, le CFA est dissous et la majorité des Espagnols s'engagent dans les FFL pour ensuite intégrer la 2^e division blindée du général Leclerc en cours de création au Maroc.

Au sein du **Corps des Volontaires françaises**, on compte également plusieurs étrangères. Ces engagements volontaires, essentiellement militaires, entre 1940 et 1943, ne doivent pas faire oublier les engagements à titre civil de certains étrangers, hommes et femmes au sein des FFL. À travers le monde, 56 **Comités de la France libre** (et 334 Comités locaux) ont par ailleurs été créés afin de porter la cause de la France libre, permettant de lever des fonds et de recruter des engagés volontaires.

© Coll. Alexandre Krementchouky/musée de la libération de Paris, musée du général Leclerc, musée Jean Moulin



La Nueve : des Espagnols dans la 2^e DB

La **2^e division blindée** (2^e DB) du général Leclerc, créée en 1943, amalgame des combattants de 22 nationalités différentes. Parmi eux, les Espagnols sont les plus nombreux.

Le début de la Seconde Guerre mondiale a permis l'engagement de quelques milliers d'Espagnols au sein d'unités françaises, comme la Légion étrangère, dont certains rallient les FFL. Le débarquement anglo-américain de novembre 1942 et le basculement de l'Afrique du Nord dans le camp allié est un tournant, avec l'ouverture progressive des camps d'internement établis sur ce territoire.

Après leur libération, plus de 300 Espagnols s'engagent volontairement dans le Corps franc d'Afrique (CFA). En juillet 1943, lors de la dissolution du CFA, deux-tiers de ces Espagnols décident de rallier la France libre et sont en grande partie intégrés au sein de la 9^e compagnie du 3^e bataillon du régiment de marche du Tchad (RMT), appartenant à la 2^e DB. La 9^e compagnie, plus communément appelée la Nueve, est composée de 146 soldats espagnols ou d'origine hispanique (Argentins, Vénézuéliens, Chiliens) sur les 160 soldats de la compagnie.

Commandée par le capitaine **Raymond Dronne**, la Nueve affirme son attachement à l'Espagne par le biais d'un drapeau de la République espagnole que les combattants portent sur la manche de leur uniforme ou bien sous forme de petits insignes.

Leurs véhicules sont baptisés des noms des grandes batailles de la guerre civile (Madrid, Ebro, Guadalajara...) ou de personnages célèbres (Buiza, Don Quichotte...).

La **Nueve** s'illustre lors des **combats de la Libération**, notamment le 24 août 1944 lorsque le général Leclerc donne l'ordre à Dronne d'entrer dans Paris en avant-garde.

Le lieutenant Amado Granell en patrouille.

Officier espagnol de la Nueve, ayant participé à la campagne de Tunisie en 1943, Amado Granell est le premier soldat à entrer dans l'hôtel de ville lors de la libération de Paris le 25 août 1944.



Un half-track de la Nueve descendant les champs Élysées.

Droits réservés

Les Compagnons de la Libération étrangers

L'**Ordre de la Libération**, créé par le général de Gaulle le 16 novembre 1940, était destiné « à récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de la Libération de la France et de son Empire ».

Cet ordre volontairement très restreint en nombre était cependant ouvert aux étrangers. Ainsi, sur 1 038 Compagnons, 61 (en excluant les ressortissants des territoires coloniaux) ne sont pas nés français. Dix-sept nationalités, principalement issues du continent européen, sont représentées : en tête, à égalité, les Belges et les Russes (huit personnes) puis les Britanniques et les Suisses (cinq personnes). À l'exception de quelques grandes personnalités comme le général Eisenhower, le roi George VI ou Winston Churchill, les Compagnons de la Libération étrangers sont des anonymes, le plus souvent engagés dans la France libre.

La moitié d'entre eux a appartenu à la 13^e demi-brigade de la Légion étrangère. Une vingtaine de Compagnons de la Libération nés étrangers ont combattu dans d'autres unités, à l'image de **Constant Engels**, citoyen belge affecté dans l'artillerie... Une dizaine enfin ont servi en France, essentiellement au sein des services secrets de la France libre tels le Hongrois **Tibor Revesz-Long** du réseau Électre ou le Hollandais **Yan Doornik**, adjoint d'Honoré d'Estienne d'Orves dans le réseau Nemrod, arrêté à Nantes le 3 février 1941, condamné à mort par le tribunal militaire allemand et exécuté au Mont-Valérien le 29 août 1941.

@ Ressources numériques : les médaillés étrangers de la Résistance française

UN APPORT IMPORTANT AUX ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT

Les étrangers ont pu jouer un rôle important dans le domaine du renseignement, essentiel à la conduite de la guerre. Il s'agit de fournir aux Alliés des informations sur les positions des troupes allemandes, les dispositifs de défense mis en place, mais aussi sur l'état d'esprit des populations, etc.

Des réseaux transnationaux

Les **réseaux** de renseignements sont souvent transnationaux : la présence d'étrangers en leur sein permet d'établir des connexions avec les organisations d'autres pays occupés. Cela peut être un atout, notamment pour faire transiter les renseignements recueillis à travers des frontières surveillées. Les étrangers originaires d'Europe centrale connaissent par ailleurs la langue de l'occupant ce qui facilite la recherche d'informations. Cette dimension transnationale est présente à de multiples niveaux : dans la relation entre les donneurs d'ordre (les services secrets alliés) et ceux qui les exécutent (en Europe occupée) ; dans la toile tissée par certains réseaux qui opèrent dans plusieurs pays (le réseau Ryback déploie ses activités jusqu'en Belgique) ; dans les hommes et les femmes qui les font vivre, agissant pour certains dans un pays dont ils n'ont pas la nationalité, qu'ils y aient vécu ou non avant la guerre (l'écrivain irlandais **Samuel Beckett** fait partie du réseau Gloria SMH). Parfois, ces dimensions s'entremêlent : le **réseau franco-polonais F2**, qui recrute dans la population polonaise installée dans l'est et le nord de la France, est lié au gouvernement polonais en exil à Londres, et travaille avec le MI6 britannique. Celui de **l'Orchestre rouge**, présent dans plusieurs pays, envoie ses informations en URSS.

Agents envoyés par les Alliés et étrangers recrutés en France

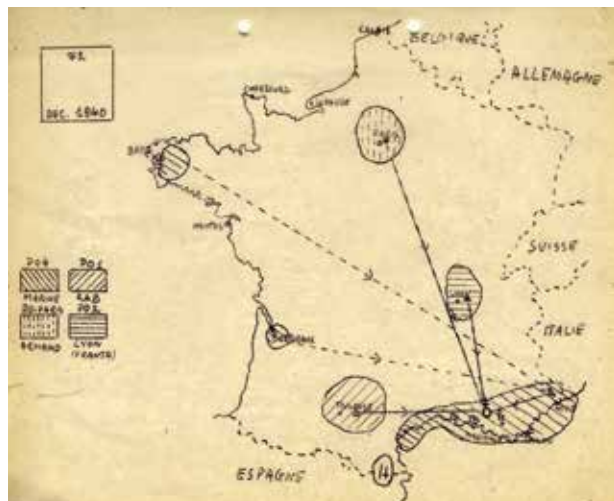
Si l'on considère les étrangers dans les réseaux de renseignement en France, il faut ainsi distinguer deux cas de figure : les étrangers habitant en France qui s'engagent dans ces groupes ; ceux envoyés en mission en France par les Alliés – comme les agents du **Special operations executive** (SOE) britannique – ou par des groupes de résistance d'autres pays. En septembre 1942, l'agent britannique Francis Sutil est parachuté en France pour y développer un important

réseau devant agir en soutien de la Résistance française, le réseau Prosper-Physician, en grande partie démantelé en 1943. Parachuté en novembre 1942 par le SOE, **Michaël Trotobas (capitaine Michel)** développe de son côté le réseau Farmer dans le nord de la France. Le réseau belge **Zéro-France** parachute pour sa part en juin 1942 **Gérard Kaisin**, citoyen belge, qui agira en France pour y développer un sous-réseau s'appuyant sur un réseau d'évasion préexistant, Caviar.

Le rôle pionnier des réseaux polonais et tchécoslovaques

Outre les Britanniques, les services de renseignement des gouvernements polonais et tchécoslovaques en exil à Londres figurent parmi les premiers à impulser la création de réseaux. Antoine Ryback fonde le réseau qui porte son nom sous l'impulsion de l'état-major tchécoslovaque. D'autres se créent spontanément, avant d'essayer de se mettre en contact avec des services secrets : ces derniers vont donc aussi

s'appuyer sur ces groupes préexistants. À Uzès (Gard), **17 mathématiciens polonais décident d'agir** fin 1940, dont Marian Rejewski, Henryk Zygalski et Jerzy Rozycki : ils ont réussi à décrypter **Enigma**, la machine de cryptage allemande. Ils transmettent (via les Anglais) aux services polonais en exil **13 000 messages ennemis interceptés et décryptés**, mais aussi une méthodologie en matière de déchiffrement.



Carte du réseau F2.

Le réseau de renseignement franco-polonais F2, homologué le 10 juillet 1940, est la première organisation de résistance, dotée de ses propres moyens radio, à exercer son activité clandestine sur le sol français.

Les agentes du SOE

Créé en juillet 1940 pour, selon la formule de Churchill, « mettre le feu à l'Europe », autrement dit y développer l'action subversive, le **Special operations executive** (SOE) a envoyé 450 agents en France, dont 35 femmes pour la section F (France) et 11 pour la section RF (qui travaille avec le **Bureau central de Renseignements et d'Action**, les services secrets de la France libre). Si les représentations de genre de l'époque excluent les femmes de la lutte armée, la guerre clandestine peut conduire à les employer. Giliana Balmacada est la première infiltrée en mai 1941. Originnaire du Chili, pays neutre, elle obtient un visa de l'État français et entre en zone non occupée : elle y recueille des renseignements avant de revenir en Angleterre. L'étatsunienne **Virginia Hall** arrive en France en août 1941. Elle s'occupe de **renseignements** et développe une filière d'évasion. Les femmes recrutées par le SOE sont **formées par les services secrets** comme les hommes, à la vie clandestine, au combat, au parachutage... Les rapports des instructeurs ne sont néanmoins pas exempts de stéréotypes. Des missions considérées comme plus conformes à la place des femmes leur sont confiées, puisque ces agentes sont presque toutes radio, comme **Noor Inayat Khan**, ou agentes de liaison, comme la Britannique **Anne-Marie Walters** ou l'Australienne **Nancy Wake**. Ceux qui les envoient espèrent que les Allemands se méfieront moins des femmes. Beaucoup sont malgré tout arrêtées, puis **déportées** et souvent exécutées. Il y a donc bien une tension entre persistance et transgression des normes de genre, cette dernière permise par les nécessités de la lutte clandestine.

@ Ressources numériques : fiche méthode
« Retracer le parcours d'une agente du SOE ».

PROPAGANDE ET PRESSE CLANDESTINE EN LANGUE ÉTRANGÈRE

Comme en matière de renseignement, certaines catégories d'étrangers (antinazis originaires d'Allemagne, d'Autriche ou d'Europe centrale) jouent un rôle important dans la propagande clandestine développée en langue étrangère contre l'occupant allemand.

La presse clandestine en langue étrangère

Sous l'Occupation, la **presse clandestine** joua un rôle important à la fois pour diffuser les idées de la Résistance mais aussi impulser une structuration en différentes organisations. Si la majorité des titres est rédigée en français, certains paraissent en langues étrangères, témoignant d'une volonté de s'adresser aux populations immigrées. Interdite, comme le Parti communiste, depuis septembre 1939, la Main-d'œuvre immigrée (MOI) et ses « groupes de langue » (yiddish, italien, espagnol, allemand...) se reconstruisent dans la clandestinité. Des militants antifascistes italiens réfugiés en France, pour beaucoup communistes, créent le Comité d'action pour le peuple italien qui diffuse *La Parola degli Italiani*. Après l'armistice signé entre l'Italie et les Alliés en septembre 1943, un autre titre, *La Parola del soldato*, incite les soldats italiens à grossir les rangs des maquis. *Reconquista*

de *España*, journal clandestin de l'Union nationale espagnole (UNE), s'adresse aux Républicains espagnols et les invite à mener la lutte aussi bien contre le nazisme que contre le franquisme. Plusieurs titres sont aussi diffusés par la POWN en langue polonaise, notamment *Walka* (*Le Combat*) qui devient *Wolnosc* (*Liberté*) en 1942, mais aussi *Komunikat* (*Le Communiqué*), un bimensuel clandestin diffusé auprès des membres et sympathisants de l'organisation et *Sztandar* (*L'Étendard*), bulletin plus spécifiquement adressé aux Polonais des bassins miniers du Nord et du Pas-de-Calais.

Le Travail allemand

Le Travail allemand qui consiste à mener des actions de contre-propagande à destination des soldats allemands présents en France, est progressivement mis en place par le KPD (Parti communiste allemand) et le Parti communiste français (PCF) en 1941, dans le contexte de l'invasion de l'URSS par le Reich en juin. Le triangle de direction est constitué d'Otto Niebergall, Leopold Hagmüller et Artur London. Des journaux s'adressant aux troupes allemandes sont créés comme *Soldat im Westen* puis *Soldat am Mittelmeer* à partir de novembre 1942. Ils invitent à la désertion, au sabotage, et à soutenir la Résistance française.



Soldat im Westen, mars 1942.

L'été 1943 marque un tournant avec la création en France d'un Comité Allemagne libre pour l'Ouest (CALPO) qui publie un manifeste « Pour une Allemagne libre ». Le CALPO publie deux journaux destinés aux soldats allemands en France, *Volk und Vaterland* en août 1943, puis *Unser Vaterland* en janvier 1944. À partir d'avril 1944, le CALPO est reconnu par le Conseil national de la Résistance, témoignant ainsi des liens entretenus avec la Résistance intérieure. Au cours des semaines et des mois qui suivent le débarquement allié de Normandie, tracts et journaux de la résistance germanophone appellent les soldats à se rendre aux FFI et aux soldats des armées alliées.

Unzer Wort

La Naïe Presse, journal en yiddish de la sous-section juive de la MOI depuis 1934, dont la publication est prohibée en raison de l'interdiction du Parti communiste et des différentes organisations qui lui sont liées, reparait clandestinement à l'initiative d'Adam Rayski sous le titre *Unzer Wort* (*Notre Voix*) à partir de l'été 1940. Principal organe de la résistance juive sous l'Occupation, et destiné notamment aux juifs étrangers, le journal dénonce (en yiddish et en français) les internements massifs de Juifs étrangers, les mesures discriminatoires prises contre les Juifs et lance des appels à la Résistance. Dans son édition du 8 août 1941, *Unzer Wort* exhorte ainsi « les masses populaires juives » à aller « comme toujours, main dans la main avec le peuple français dans la lutte contre le fascisme, pour une France libre » où les Juifs, seront des « citoyens libres ». *Unzer Wort*, qui dispose d'informations en provenance notamment de Pologne, alerte également l'opinion sur les massacres de Juifs opérés par les Allemands à l'Est.



Unzer Wort, journal clandestin de la section juive de la MOI.

Machine à écrire avec caractères en yiddish.



@ Ressources numériques : fiche méthode
« La presse clandestine »

Coll. musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne (AAMRN) / Collection historique - presse clandestine

Coll. musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne (AAMRN) / Photo Gilbert Lasne

L'APPORT DES ÉTRANGERS AUX ACTIONS D'AIDE ET DE SAUVETAGE

L'aide apportée aux personnes menacées par l'occupant allemand et le régime de Vichy en France occupée constitue un acte de résistance, même si, longtemps, elle n'a pas été considérée comme telle, notamment lors des reconnaissances officielles après la guerre. C'est en effet une manière de s'opposer aux Allemands et au régime de Vichy, qui comporte par ailleurs une importante prise de risques pour celles et ceux qui en sont les auteurs. S'ils figuraient parmi les premiers menacés, les étrangers ont aussi été des acteurs des filières d'évasion et de sauvetage en France occupée.

Les filières d'évasion

Après la défaite, certains cherchent d'abord à aider les soldats faits prisonniers à s'évader. Ces actions, qui impliquent de nombreuses complicités, contribuent à la naissance des premiers groupes. Dans les années qui suivent, le spectre des personnes menacées par la répression s'élargit : aviateurs alliés tombés sur le sol français, résistants « grillés », agents des services secrets étrangers identifiés, etc. Si aucun de



© musée départemental de la Résistance et de la Déportation, Toulouse, fonds Pilar Garcia, inv. : 2019.0.134

Carnet du passeur Francisco Ponzan Vidal.

Instituteur et militant anarcho-syndicaliste espagnol, Francisco Ponzan Vidal a organisé plusieurs filières d'évasion pour le compte de divers réseaux de la résistance toulousaine qui ont permis de sauver des centaines de personnes (aviateurs, militaires alliés, Juifs, résistants français). Ce carnet recense les personnes pour la traversée des Pyrénées, 1942.

ces groupes dédiés à l'aide et au sauvetage n'est uniquement composé d'étrangers, ils en comptent parmi leurs effectifs et parfois parmi leurs fondateurs.

Les contacts que peuvent avoir les étrangers de part et d'autre d'une frontière sont un atout, à un moment où celles-ci sont très surveillées. En zone Sud, un réseau d'évasion franco-espagnol est mis en place par **Francisco Ponzan Vidal**. D'autres sont pilotés par les services secrets étrangers, comme le MI6 britannique : **Andrée de Jongh** crée une filière dans le cadre du réseau Comète pour évacuer les aviateurs alliés depuis la Belgique vers le sud de la France.

Aider les Juifs persécutés

Celles et ceux qui sont considérés comme juifs sont particulièrement menacés, du fait des politiques d'exclusion, de persécutions et de déportation mises en place en France occupée. Si elles s'appuyèrent parfois sur des organisations non juives, caritatives ou religieuses, les filières de sauvetage développées pour sauver des rafles un maximum de Juifs persécutés furent d'abord l'œuvre des organisations juives comme l'Organisation de secours aux enfants (OSE), les Éclaireurs Israélites de France (EIF), le Mouvement des Juifs de France (MJF), etc. Des Juifs étrangers y ont joué un rôle de premier plan, d'autant plus qu'ils avaient souvent l'expérience de persécutions voire de violences d'une part ; et étaient particulièrement

Les helpers

L'aide à l'évasion est internationale, en ce sens qu'elle peut être impulsée par des États extérieurs (Royaume-Uni, Belgique, Pays-Bas) et transnationale car elle implique de traverser des frontières. En France, des hommes et des femmes ont aidé les soldats britanniques qui n'ont pas pu se rembarquer en juin 1940, puis **les aviateurs alliés tombés en France**. Trente-quatre mille helpers (sur 150 000 environ en Europe) ont été reconnus en France par les Alliés. Mais dans **un ouvrage consacré aux helpers**, Claire Andrieu a bien souligné qu'au-delà de ces chiffres officiels, le phénomène touche plus largement la société, puisque venir en aide à ces soldats alliés, de la récupération en passant par l'hébergement jusqu'à la prise en charge par des réseaux d'évasion, implique toute une chaîne de sauvetage. Ainsi, à Marseille, l'officier écossais **Ian Garrow** crée une filière d'évacuation des soldats britanniques, qui devient ensuite le réseau Pat O'Leary. Si l'on compte peu d'étrangers parmi les helpers, on en trouve quelques-uns, comme le Belge Jean Weidner actif au sein du réseau Dutch-Paris. Les femmes représentent 30 % des helpers. Parmi elles, Etta Shiber, helper américaine, aide des soldats anglais dès juin 1940 : arrêtée, elle est jugée pour aide à l'ennemi en mars 1941, emprisonnée, condamnée à trois ans de travaux forcés avant d'être expulsée vers les États-Unis en mai 1942. L'aide aux Alliés est considérée comme un acte de guerre passible de la peine de mort (le nombre d'helpers exécutés n'est pas connu). Treize pour cent d'entre eux sont par ailleurs déportés.

@ Ressources numériques : fiche méthode
« Retracer le parcours d'un helper »

menacés par la politique mise en place d'autre part. **Adolfo Kaminsky** participe par exemple à la fabrication de faux papiers. Les femmes sont nombreuses à être impliquées, du fait de leur rôle social, dans les différentes formes de résistance en lien avec les activités quotidiennes (hébergement, ravitaillement), comme Marianne Cohn en Haute-Savoie ou **Liliane Bojekowska** dans la région de Montpellier.

Si aucun groupe ne s'est donc développé pour venir en aide aux étrangers comme individus inquiétés en tant que tels par le régime de Vichy, ceux-ci figurent parmi les personnes sauvées parce qu'ils pouvaient être en danger à d'autres titres : c'est le cas des étrangers considérés comme juifs par exemple. Les étrangers engagés dans la Résistance française, vivant en France avant la guerre ou envoyés en mission sur son sol, comme les agents du SOE, étaient également particulièrement menacés.

L'Organisation de secours aux enfants (OSE)

Le sauvetage des enfants considérés comme juifs apparaît comme l'une des questions fondamentales posée à la résistance juive et non juive : la « Solution finale », c'est-à-dire l'extermination programmée de tout un peuple, supposait en effet l'élimination des enfants.

Dans l'immédiat après-guerre, cette action n'a pas été considérée comme de la résistance à part entière par le ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre, seuls ceux qui ont combattu dans une organisation d'action, de renseignement ou d'aide aux soldats alliés étant reconnus comme résistants.

Dix réseaux ont été regroupés dans les années 1970 sous le vocable OJC (Organisation juive de combat), les anciens de la résistance juive en France. Il s'agit d'organismes qui existaient déjà avant-guerre et qui souvent se connaissaient. L'Œuvre de secours aux enfants (OSE) en est de loin la principale organisation en ce qui concerne le sauvetage des enfants juifs en France.

L'OSE est une œuvre médico-sociale d'assistance aux populations juives dont le savoir-faire est ancien. Elle est née à Saint-Petersbourg au début du ^{xx}e siècle, et est intervenue auprès de populations en détresse dans toute la zone de résidence (région de l'Empire russe où les Juifs étaient cantonnés dans des conditions de vie souvent misérables) pendant une dizaine d'années, mais surtout lors des différents pogroms des guerres civiles. Arrivée en France en 1933, elle s'occupe des Juifs étrangers réfugiés dans ce pays et met sur pied des structures d'aide en fonction des besoins. Pendant la guerre, elle crée 14 maisons pour accueillir des enfants qu'elle sort des camps d'internement, puis un circuit clandestin, le **circuit Gare** pour les cacher, mais aussi des centres de secours dans toutes les villes et tous les villages d'assignation à résidence. Ses liens avec les mouvements de jeunesse juifs et la société civile expliquent également son succès. Son action reste pourtant, aujourd'hui encore, largement méconnue.

Marianne Cohn

Marianne Cohn arrive en France en 1938 après avoir dû quitter l'Allemagne avec sa famille, puis avoir séjourné en Espagne et en Suisse. Après l'entrée de la France dans la guerre, ses parents sont internés au **camp de Gurs** en tant que ressortissants d'une puissance ennemie. Marianne Cohn se rapproche des **Éclaireurs israélites**, puis intègre l'encadrement de leur **maison d'enfants à Moissac**. Se sentant menacée, elle bascule dans la clandestinité. Après avoir intégré le **Mouvement de jeunesse sioniste** (MJS), elle assure le secrétariat d'un centre de documentation-bibliothèque mis en place pour diffuser des informations sur le judaïsme et le sionisme au sein de la jeunesse juive. Marianne Cohn (devenue Colin) est active au sein d'un service fabriquant des faux papiers à Grenoble.

Arrêtée en 1943 (c'est alors qu'elle rédige son poème « **Je trahirai demain** »), puis relâchée, elle est envoyée à Annemasse en janvier 1944. Elle a en charge le passage des enfants juifs en Suisse. Elle remplace à ce poste **Mila Racine**, d'origine russe et apatride, arrêtée en octobre 1943 puis déportée à Ravensbrück où elle meurt sous les bombardements alliés. Marianne Cohn a contribué au passage en Suisse d'environ 200 mineurs. C'est lors de l'un d'entre eux qu'elle est arrêtée, le 31 mai 1944, avec 28 enfants. Incarcérée à l'hôtel-prison Pax, siège de la Gestapo, elle refuse la proposition qui lui est faite de s'évader, de crainte que les Allemands ne se vengent sur les enfants. **Georges Loinger**, responsable de la filière de sauvetage dont elle est membre, fait alors savoir au responsable allemand du lieu via **Jean Deffaugt**, maire d'Annemasse (futur Juste



© Yad Vashem, collection privée

Des enfants sauvés par Marianne Cohn posent devant l'hôtel de ville d'Annemasse à la Libération (18 août 1944).

parmi les Nations), qu'il risque l'exécution : les enfants sont progressivement libérés. Marianne Cohn reste, elle, en prison : torturée, elle ne parle pas. Début juillet 1944, elle est emmenée par des agents de la Gestapo venus de Lyon et exécutée sur le territoire de la commune Ville-la-Grand, où avaient lieu les franchissements de la frontière.

En 1982, un jardin Marianne Cohn est inauguré à Yad Vashem par François Mitterrand, en visite en Israël. Plusieurs établissements scolaires et des rues, en France et en Allemagne, portent son nom. Le département de la Haute-Savoie, notamment, entretient fortement sa mémoire. Elle est décorée de la croix de guerre à titre posthume et de la **médaille de la Résistance française**.

DES ACTEURS IMPORTANTS DE LA LUTTE ARMÉE

Si les étrangers se sont illustrés dans les premiers combats des Forces françaises libres, cela fut également le cas dès les débuts de la lutte armée en France (dont les toutes premières manifestations apparaissent dès 1941-1942 avant de s'intensifier à partir de 1943). Du fait de la captivité en Allemagne d'un million et demi de prisonniers de guerre et de la suppression du service militaire en 1940, la Résistance intérieure manquait de combattants expérimentés. Les volontaires qui rejoignent les différentes organisations armées développées dans la clandestinité étaient souvent trop jeunes pour avoir livré bataille avant 1940. À l'inverse, de nombreux étrangers engagés dans la Résistance avaient déjà participé à la lutte armée, par exemple en ayant combattu dans les rangs des Brigades internationales ou de l'armée républicaine lors de la guerre civile espagnole. Ces étrangers déjà expérimentés dans le maniement des armes et la clandestinité ont pu jouer un rôle important dans l'encadrement et l'instruction de ces jeunes combattants qui n'avaient souvent jamais tenu une arme de leur vie.

Les « Bataillons de la jeunesse »

Les communistes sont les premiers à prôner la guérilla, dès l'été 1941, dans le contexte de l'invasion de l'URSS par l'Allemagne. Le Parti communiste met en place des « Bataillons de la jeunesse » dont les membres sont souvent recrutés dans les commandos de l'Organisation spéciale

de la Main-d'œuvre immigrée (OS-MOI) afin de développer des actions de sabotages et des attentats contre les troupes d'occupation. Quelques cadres d'expérience ayant combattu en Espagne encadrent les militants les plus jeunes. L'Espagnol **Conrado Miret i Musté** dirige le groupe des Bataillons de la jeunesse qui attaque au cocktail Molotov un garage de l'armée allemande dans le 17^e arrondissement de Paris le 19 septembre 1940. L'Italien **Spartaco Guisco** est à la tête du petit groupe qui procède à l'attentat contre le Feldkommandant de Nantes le 20 octobre 1941.

Les FTP-MOI

À partir du printemps 1942, le Parti communiste unifie ses groupes armés au sein des Francs-tireurs et partisans (FTP) dont plusieurs cadres importants sont étrangers, comme Joseph Epstein (colonel Gilles), chef des FTP de la région parisienne ou **Maurice Seïden** dans le Cher, chef interrégional. Les combattants étrangers sont regroupés au sein

des Francs-tireurs et partisans – Main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI). En région parisienne, mais aussi à Lyon (groupe Carmagnole), Grenoble (groupe Liberté), Toulouse (35^e brigade) ou Marseille (Compagnie Marat), les groupes FTP-MOI figurent parmi les plus actifs en matière de guérilla urbaine. Ces commandos ont toutefois des effectifs réduits (les FTP-MOI de la région parisienne ne dépassent pas une soixantaine de personnes).

Placé sous l'autorité du **colonel Gilles** le groupe de la FTP-MOI à Paris, que commandent successivement le Roumain Boris Holban et l'Arménien **Missak Manouchian** cumule 229 actions entre juin 1942 et novembre 1943. L'action la plus spectaculaire est **l'exécution du colonel Julius Ritter** le 28 septembre 1943. Le démantèlement du groupe et le procès de ses membres en février 1944 entraînent une campagne de propagande allemande dite de **l'« Affiche rouge »** visant à ternir l'image de la Résistance en prétendant qu'elle n'est le fait que d'étrangers se livrant à des actions criminelles.

Une résistante engagée dans la lutte armée : Olga (ou Golda) Bancic

Pour des raisons liées aux représentations de l'époque, l'usage des armes et l'épreuve du feu restent réservés aux hommes. Si des **femmes** ont pourtant participé à la lutte armée, cela reste exceptionnel. Olga Bancic, qui figure parmi les 24 combattants FTP-MOI jugés en février 1944 aux côtés de Missak Manouchian, est l'une d'entre elles.

Née en 1912 en Roumanie, elle s'engage très jeune dans les Jeunesses communistes. Elle arrive en France en 1938. Active au sein de la Main-d'œuvre immigrée (MOI) clandestine dès les débuts de l'Occupation, elle rejoint ensuite les FTP-MOI. Elle est agente de liaison, mission souvent confiée aux femmes : les résistants estimaient que les soldats allemands, pétris comme eux des représentations de leur époque, se méfieraient moins d'elles. Olga Bancic transporte ainsi les armes et les munitions essentielles à ses camarades pour leurs actions. Traquée, comme l'ensemble des FTP-MOI de la région parisienne, par les **Brigades spéciales**, elle est arrêtée le 16 novembre 1943 et torturée. Seule femme parmi les 24 accusés du procès dit de l'« Affiche rouge » qui comparaissent le 18 février 1944 devant le tribunal militaire de Paris, elle fut déportée en Allemagne pour y être exécutée le 10 mai 1944. Dans sa **dernière lettre**, adressée à sa fille, elle lui dit tout son amour et son souhait qu'elle vive dans un monde meilleur. Olga Bancic est déclarée morte pour la France en 2011. Le 21 février 2024, elle fait partie des 24 résistants honorés par le président de la République Emmanuel Macron à l'occasion de l'entrée de Missak et Meline Manouchian au Panthéon.



Photo anthropométrique d'Olga Bancic.



Annonce dans le journal collaborationniste *Paris-Midi* du 30 septembre 1943 de l'exécution de Julius Ritter, représentant en France de Sauckel, responsable de la main-d'œuvre pour le Reich.

@ Ressources numériques : fiche méthode
« Retracer le parcours d'un résistant ou d'une résistante exécuté ou déporté »

La 35^e brigade FTP-MOI de la région toulousaine

La **35^e brigade FTP-MOI de la région toulousaine** s'organise à l'automne 1942. Elle est dirigée par **Mendel Langer dit Marcel** (1903-1943), Juif polonais et militant communiste arrivé en France en 1929. Son implication dans la Résistance s'inscrit dans la continuité de ses engagements précédents en Palestine sous mandat britannique et au sein des Brigades internationales durant la guerre d'Espagne. Composée principalement d'étrangers (Polonais, Roumains, Hongrois, Biélorusses, Espagnols, Italiens), comptant beaucoup de jeunes gens et de femmes, la 35^e brigade signe sa première action d'ampleur en faisant sauter un camion de la Wehrmacht à Toulouse le 2 décembre 1942, peu après l'invasion de la zone Sud par l'armée allemande le 11 novembre 1942.

Le 6 février 1943, Marcel est arrêté porteur d'une valise d'explosifs. Enfermé à la prison Saint-Michel, il est condamné à mort par la Section spéciale de Toulouse en mars et guillotiné le 23 juillet 1943. Entre autres représailles, l'avocat général Pierre Lospinasse (1881-1943) qui a requis la peine de mort, est exécuté le 10 octobre 1943 par Enzo Lorenzi, dit Robert (1923-1993).

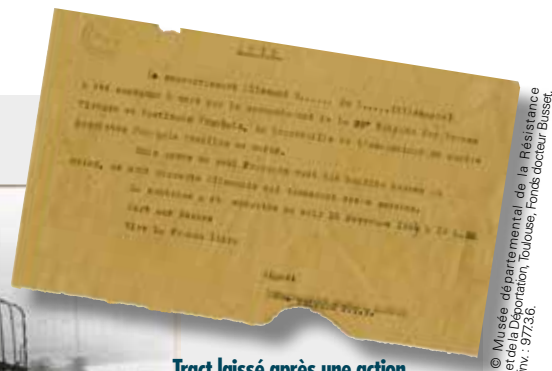


© Conseil départemental de la Haute-Garonne, Archives départementales, 5755W239

Après cette action, la magistrature toulousaine ne condamne plus à mort de résistants.

Victor Bardach, dit Jean (1921-1971), ancien élève officier de l'armée polonaise, prend alors la tête de la 35^e brigade. Les actions se multiplient à Toulouse et dans les départements alentour : attaques à la bombe, exécutions, sabotages, mais aussi distributions de tickets de rationnement. Autant que possible, ces actions sont revendiquées par un tract.

Le 1^{er} mars 1944, Rosa Bet, dite Rosine (1924-1944), David Freiman (1918-1944) et Enzo Godéas (1925-1944) posent au cinéma des Variétés une bombe qui explose prématurément :



© Musée départemental de la Résistance et de la Déportation, Toulouse, Fonds docteur Bussat, inv. : 97736.

Tract laissé après une action à la bombe contre les Allemands en novembre 1943.

Un camion incendié place du Capitole à Toulouse à la suite d'une action de sabotage menée par la 35^e brigade.

David Freiman et un spectateur sont tués, Rosine Bet décède de ses blessures et Enzo Godéas, blessé, est arrêté puis fusillé à la prison Saint-Michel. Plusieurs membres du groupe sont arrêtés le mois suivant. D'autres sont mutés, comme Judith Haït-Hin, dite Catherine Varlin (1925-2004), commissaire aux effectifs de la Haute-Garonne de la 35^e brigade, qui gagne la Meuse et codirige les FTP-MOI du département jusqu'à la Libération.

Dans la région toulousaine, la 35^e brigade réorganisée participe entre autres à la libération de Toulouse pour laquelle tombe Zeev Gottesman, dit Philippe (1912-1944), le 19 août 1944.

Les bataillons Carmagnole à Lyon et Liberté à Grenoble

Composé de trois groupes de combat, le **détachement Carmagnole** à Lyon compte à la veille du Débarquement entre 50 et 60 combattants FTP-MOI permanents. Deux-cent-quarante opérations de guérilla sont à mettre à son compte entre février 1943 et août 1944 : **attaques de détachements** de militaires allemands, d'édifices qu'ils fréquentent, de garages qui abritent leurs camions, attentats individuels qui visent aussi bien les troupes d'occupation que les membres de la Milice, actions ciblant l'appareil économique au service des Allemands et du gouvernement de Vichy. À cela, il faut ajouter la participation aux différents combats de la libération de la région de Lyon et de **Villeurbanne** en août 1944.

Comme Carmagnole à Lyon, l'**unité Liberté** mène des actions de guérilla urbaine à Grenoble. De l'automne 1943

au 20 août 1944, Liberté, qui compte entre 20 et 30 combattants permanents, comptabilise 173 **actions** homologuées. Dans les jours qui suivent le Débarquement, Liberté crée son propre maquis, à quelques kilomètres de Chamrousse, près du lac Luitel. Il regroupe près de 200 combattants au moment de la Libération, notamment un nombre non négligeable de « légaux » italiens, c'est à dire de résistants « non permanents » qui ont gardé leur identité, leur travail, voire leur vie de famille et qui n'étaient jusque-là utilisés que pour certaines opérations.

La liste des morts des unités Carmagnole et Liberté qui comporte une centaine de noms permet de déterminer ce qu'a été



© mémorial de ShoatVonds David Diamant / cote ML_A2_97

Un groupe FTP-MOI du bataillon Carmagnole devant l'hôpital de Villeurbanne, après la libération de la ville en septembre 1944.

la composition des FTP-MOI de l'inter-région de Lyon et Grenoble. Sur l'ensemble de la période, l'origine des combattants est la suivante : 32 % de Juifs polonais, 6 % de Juifs hongrois et roumains, 26 % de Français, 19 % d'Italiens, 8 % de Polonais non juifs, 6 % d'Espagnols, 2 % d'Arméniens et 1 % d'Allemands.

LES ÉTRANGERS DANS LES MAQUIS

Les maquis importants qui se développent dans les massifs du sud de la France à partir de 1943 comptent tous des étrangers en leur sein. Parmi les 465 maquisards ayant rejoint le plateau des **Glières** en Haute-Savoie au cœur de l'hiver 1944 se trouvaient 78 étrangers, dont une majorité d'Espagnols, mais aussi des Italiens, des Allemands, des Tchécoslovaques, des Polonais et des Russes. Dans le **maquis du Vercors** lors de la mobilisation de juin 1944 qui porte à plus de 4 000 le **nombre de maquisards**, 10 % d'entre eux environ étaient étrangers pour 33 nationalités représentées.

Des GTE aux maquis

Lorsque les maquis commencent à apparaître en 1943, ils sont rejoints par de nombreux étrangers, dont une majorité de Républicains espagnols, mais aussi des Allemands ou Autrichiens antinazis, des Polonais, des Tchécoslovaques, etc. qui désertent les Groupes de travailleurs étrangers (GTE) où ils étaient internés. Les GTE, destinés

Fonds Jean Diezide-maire de Toulouse, archives municipales, 84 F11221



Défilé des guérilleros espagnols lors de la libération de Toulouse.

Les étrangers engagés dans les maquis du sud-ouest, notamment les Républicains espagnols, jouent un rôle important dans la libération de la région et sont associés aux défilés de la victoire.

Rapport des Renseignements généraux évoquant la présence d'un groupe de maquisards espagnols dans la région de Domme (Dordogne).

Les Républicains espagnols jouent un rôle important dans la naissance des maquis en Dordogne en 1943.

Ce sont notamment des anciens de l'armée républicaine espagnole qui dirigent l'école des cadres FTP à Fanlac.

à effectuer des travaux forestiers ou à participer à la construction de barrages, étaient le plus souvent implantés en milieu rural ou montagnard, où se développent les maquis. À cette



© Archives départementales de Dordogne, 1W1838

opportunité géographique s'ajoute le choix de suivre un ou plusieurs leaders politiques ou syndicaux qui avaient préparé en amont ce passage dans la clandestinité avec la résistance locale. Ces basculements étaient également favorisés par les menaces nouvelles qui pesaient sur les travailleurs étrangers, cibles des premières réquisitions pour le travail en Allemagne mises en place depuis la loi du 4 septembre 1942. Alors qu'émergent les premiers maquis, les responsables locaux de la Résistance proposent aux Espagnols enrôlés au sein du GTE employé à la construction du barrage de l'Aigle (aux confins de la Corrèze et du Cantal) de « prendre le maquis ». La cinquantaine qui accepta fut répartie en quatre groupes et installée dans des camps implantés sur les pentes du Puy Violent.

Des recrues appréciées pour leur expérience combattante

Parce qu'ils avaient une expérience des armes et du combat, certains étrangers, et particulièrement les anciens de la guerre d'Espagne, étaient des recrues appréciées par la Résistance. Des rôles importants d'encadrement leur furent confiés au sein des maquis, dont celui de former des jeunes réfractaires n'ayant aucune expérience militaire. En Dordogne, par exemple, José Gonzalvo Uson, ancien officier de l'armée républicaine espagnole, devient sous le nom de

Les Espagnols du maquis des Glières

La Haute-Savoie constitue un exemple des passages de Républicains espagnols vers le maquis. En juin 1942, l'un des responsables locaux du mouvement Combat, **Richard Andrès**, rencontre à Annecy un ancien commandant de l'armée républicaine, **Miguel Verra**, affecté au GTE de Haute-Savoie. Unis par l'antifascisme, les deux hommes décident de travailler ensemble pour permettre aux Républicains espagnols de s'engager dans la Résistance.

En avril 1943, un premier camp d'Espagnols est implanté au mont Veyrier, bientôt suivi d'un second au col de la Colombière en mai puis d'un troisième à la Combe d'Ire et d'un quatrième à Serraval en juin. Cinquante-cinq maquisards espagnols regroupés dans la section Ebro (en souvenir de la bataille livrée sur les bords de l'Èbre en 1938) rejoignent le maquis qui se constitue sur le plateau des Glières fin janvier 1944 sous l'autorité du lieutenant **Tom Morel**. Du fait de leur expérience, les Espagnols se voient confier des missions importantes, comme le contrôle des points d'accès les plus stratégiques, jusqu'à ce que le maquis se disperse au soir du 26 mars 1944 à la suite des premières opérations de reconnaissance allemandes vers le plateau.



Les Espagnols des Glières.
La section Ebro effectue une prise d'armes, selon la tradition en vigueur dans l'armée espagnole (le fusil le long du corps tenu à deux mains).

© Fonds Raymond Pénit/Association des Glières

capitaine Pierre le chef militaire des maquis du secteur de Sarlande au cours de l'été 1943 tandis que Emilio Alvarez (Pinocho) devient le chef des maquis FTP de Dordogne-nord. En Haute-Vienne, au sein du maquis de **Georges Guingouin**, Joaquin Muro (Quino), ancien officier espagnol, est investi de la mission d'instruire les jeunes recrues au maniement des armes.

Outre les Républicains espagnols, les maquis alpins sont également rejoints au cours de l'automne 1943 par des membres des troupes italiennes qui occupaient le sud-est de la France depuis novembre 1942, mais courent désormais le risque d'être faits prisonniers par les Allemands du fait de l'armistice signé entre l'Italie et les Alliés le 3 septembre 1943. En 1944, des déserteurs de la Wehrmacht rallient également les maquis, notamment des combattants originaires des territoires soviétiques conquis par le Reich qui avaient été le plus souvent enrôlés de force. En Dordogne, plusieurs de ces déserteurs s'illustrent dans les maquis locaux, à l'image du Géorgien Chalva Yachvili, dont le fils Michel et le petit fils Dimitri deviendront tous deux membres de l'équipe de France de rugby. En Franche-Comté, un détachement de

Le maquis de la Fare

Ancien député communiste allemand ayant siégé au comité central du KPD, combattant au sein des Brigades internationales lors de la guerre d'Espagne et réfugié en France depuis 1938, **Otto Kühne** quitte au printemps 1942 le GTE de Chanac en Haute-Lozère, où il était assigné, pour basculer dans la clandestinité. Il rejoint sous la fausse identité de Monsieur Schumann une petite commune du plateau de l'Aubrac, Bonnetcombe, où il survit avec l'aide des militants communistes locaux. Il développe bientôt une filière permettant à d'autres antinazis allemands de le rejoindre.

Le petit groupe constitué autour d'Otto Kühne donne naissance au début de l'année 1944 au maquis de la Fare. Une cinquantaine d'Allemands ainsi que quelques Autrichiens, Espagnols, Tchécoslovaques et Yougoslaves rejoignent ce maquis constitué d'antinazis étrangers et situé au cœur du massif des Cévennes. Au cours de l'été 1944, le maquis dirigé par Otto Kühne est engagé dans les combats visant à libérer le sud-ouest et participe notamment à la libération du Gard fin août 1944.

© musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne (AAVIRN)



Groupe d'antifascistes allemands dans le maquis des Cévennes, été 1944.

soldats ukrainiens enrôlés de force dans la Wehrmacht déserte dans sa quasi-totalité au début du mois d'août 1944 et se place sous l'autorité des FFI en constituant les bataillons BUK 1 et BUK 2.

Les étrangers qui ont intégré les maquis ou les différentes formations combattantes de la Résistance jouent un

rôle important lors des combats de la Libération qui, au cours de l'été 1944, permettent de libérer des régions entières dans le sud-ouest et le centre de la France avant l'arrivée des Alliés. Ils sont ainsi souvent associés aux défilés de la victoire organisés dans les villes libérées.

Les maquis juifs des Cévennes

Plusieurs **maquis juifs** se sont développés dans le massif des Cévennes, une zone propice au refuge des Juifs persécutés du fait de son isolement et de sa tradition d'accueil. Dans le Tarn, un groupe d'Éclaireurs israélites de France dirigé par **Robert Gamzon** rejoint à la fin de 1943 le maquis de Vabre. Au printemps 1944, ce maquis devient le Corps franc de la libération n° 10 au sein des FFI départementaux. L'organisation est structurée en trois compagnies, dont la **compagnie Marc Haguenau** majoritairement composée d'éclaireurs et de réfugiés juifs. Le maquis de Vabre participe en août 1944 à l'attaque d'un train allemand à Labruguière, et à la libération de Castres qui aboutira à la reddition de plus de 4 500 soldats allemands.

Dans l'Ardèche, au cœur du plateau du Vivarais, les dirigeants de l'**Armée juive** (AJ) créent en novembre 1943 leur premier maquis autonome à Biques, après une première expérience au sein d'un maquis de l'Armée secrète au Rec dans le Tarn. Le maquis de Biques est dirigé par **Sal Meyer** puis **Pierre Loeb**. Les liaisons avec l'état-major de l'Armée juive à Toulouse sont assurées par **Jacques Lazarus**. Le maquis de Biques se déplace ensuite à Lacauque en mars 1944, avant que les cadres de la résistance locale n'ordonnent le repli à L'Espinassier le 25 avril 1944. Intégrés au sein des FFI, les maquisards de l'AJ participent aux combats de la Libération et



© mémorial de Shoah / cote CILL 212b

Maquis juif de l'AJ de L'Espinassier. 🔍

Cette photographie a été prise au maquis de L'Espinassier lors d'une tournée d'inspection de Jacques Lazarus en mai 1944. Les maquisards arborent le drapeau bleu/blanc, symbole du futur État-juif.

aux opérations de harcèlement des troupes allemandes au cours de l'été 1944. C'est à eux que se rendent les troupes allemandes dans la région d'Estivareilles (Loire) ainsi que la division Vlassov au Puy-en-Velay. Ils se déplacent ensuite vers Lyon et participent à la libération de l'ancienne capitale des Gaules.



Coll. musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne (AA/AN)

Un détachement de partisans soviétiques dans un maquis du Lot-et-Garonne, 1944.

Les détachements soviétiques

Plusieurs détachements soviétiques, composés d'immigrés russes réfugiés en France avant la guerre et de soldats soviétiques enrôlés de force par le Reich et ayant déserté la Wehrmacht, ont œuvré au sein de la Résistance française. Le plus important fut le détachement Stalingrad, mis sur pied en janvier 1944 près de Loison (Meuse), sous les ordres du lieutenant Gueorgui Ponomarev (Georges) et qui comptait une cinquantaine de combattants. Le détachement Stalingrad a d'abord

opéré aux confins de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle, comme groupe de la Main-d'œuvre immigrée (MOI) de l'inter-région 21 des FTPF. Menacé par une opération de ratissage allemande, le maquis se disperse en juillet. Une partie de ses membres s'installe dans le secteur de Boucq et de Trondes sous la direction d'Alex Hardy, cadre FTP-MOI originaire d'Arménie. Le 15 août 1944, le maquis est démantelé par les Allemands et ses principaux membres sont massacrés.

Les agents alliés dans les maquis

Dès 1943, le SOE s'intéresse à la question des maquis et des missions sont constituées pour évaluer sur place leurs forces et faiblesses. La plus célèbre est celle composée de **Richard Heslop** (Xavier), lieutenant du SOE, et **Jean Rosenthal** (Cantinier), lieutenant du BCRA, qui se livre entre le 22 septembre et le 16 octobre 1943 à une inspection des camps dans l'Ain, la Haute-Savoie, la Savoie et l'Isère.

Des agents du SOE présents en France depuis 1941 ou 1942 afin de diriger des réseaux en viennent également à s'intéresser aux maquis à partir de 1943 lorsqu'ils se trouvent dans des régions concernées par le phénomène. C'est le cas pour la région de Toulouse, du major **Georges Starr**, chef du réseau action Wheelwright, qui fut l'un des créateurs du maquis de Castelnau (futur **bataillon de l'Armagnac**). Dans la région de Mazamet, le commandant Richardson fut l'un des fondateurs du **Corps franc de la Montagne noire**. En Gironde, **Roger Landes** (Aristide), qui prend la tête en août 1943 du réseau Scientist-Actor, contrôle au printemps 1944 la plupart des maquis de la région en organisant les distributions d'armes parachutées.

En juin 1944, dans le contexte du débarquement de Normandie, des missions du SOE sont parachutées dans toutes les zones importantes de maquis, le Limousin, le Massif central, le **Vercors**, le Jura ou le Morvan. Elles ne sont pas les seules. Pour encadrer la guérilla et la coordonner avec les armées alliées, des équipes **Jedburgh** sont envoyées en France. Imaginées depuis 1942, elles consistent à associer des officiers

français et alliés (britanniques ou américains). En juin et juillet 1944, 25 équipes **Jedburgh** sont parachutées en Bretagne, dans le centre, le sud-ouest et le sud-est. Cinquante-quatre nouvelles équipes sont ensuite larguées en août, dans la vallée du Rhône au lendemain du débarquement de Provence ou dans l'est de la France alors que l'armée allemande commence à battre en retraite vers le Rhin. Des unités aéroportées britanniques SAS (*Special Air Service*) et américaines OG (*Operational Groups*) ont également été envoyées en France au cours de l'été 1944 afin d'agir de manière autonome sur les arrières des lignes allemandes, entretenant ainsi des liens avec les maquis et groupes de résistants locaux. Dans le Vercors,



Le commando SOE dirigé par le major Staunton à Sussac (Haute-Vienne). Parachuté en juin 1944, le major Staunton (Philippe Liewer), agent britannique du SOE, joue un rôle important au sein du maquis dirigé par Guingouin, partageant pendant plusieurs semaines la vie des maquisards. Bien qu'ayant été l'un des grands acteurs de la libération de Limoges, il disparaît après la guerre de la mémoire locale liée à l'événement. Il faut attendre 2015 pour qu'une rue porte son nom.

le **commando OG Justine** organise par exemple des entraînements au maniement des armes pour les maquisards en juin et juillet 1944.

Les circonstances ont ainsi amené des soldats alliés à séjourner dans les maquis français, à y côtoyer les maquisards et à y jouer parfois un rôle important, s'imposant dans certains cas comme de véritables chefs à l'image de Roger Landes en Gironde. Parce que cela ne correspondait pas à la vision gaullienne selon laquelle la Résistance ne devait être qu'une affaire française (de Gaulle intima l'ordre aux agents du SOE présents en France en 1944 de quitter immédiatement le territoire à la Libération), ce rôle des agents alliés en immersion au sein des maquis est pendant longtemps resté méconnu.



Maquis du Vercors (Riches) - Réalisés par Félix Forestier © INA - 1944

Des officiers américains dans le Vercors.

Appartenant au commando OG Justine parachuté dans le maquis du Vercors, ces officiers américains instruisent les maquisards au maniement d'un lance-roquettes antichar. On remarquera la présence en arrière-plan de nombreux tirailleurs africains ayant rejoint le maquis en juin 1944 après avoir déserté la caserne de la Doua à Villeurbanne où ils étaient cantonnés.

Retracer un parcours grâce aux archives : l'exemple de Nicolas Townley

Nicolas Townley, Russe, Français libre, fait partie de ces étrangers qui ont fait le choix de rallier le général de Gaulle. Son parcours peut être retracé grâce aux archives : il sert ici aussi de fil directeur à des explications méthodologiques pour permettre aux candidats et candidates qui le souhaitent de reconstituer à leur tour des trajectoires.

Le croisement des sources, essentiel en histoire, permet d'appréhender la richesse de sa trajectoire. Né en 1907 à Saint-Petersbourg dans une famille de la haute société russe, il s'exile avec sa famille en Belgique puis en France après la révolution russe de 1917. En 1931, alors âgé de 24 ans, il s'engage dans la Légion étrangère. Présent au Levant au début de la Seconde Guerre mondiale, ce militaire refuse l'armistice. Plutôt que d'être rapatrié en France métropolitaine, dirigée par le régime de Vichy, choix que font beaucoup d'autres soldats, il fait celui décisif de rallier les Forces françaises libres (FFL) le 5 août 1941 à Beyrouth, comme l'atteste son acte d'engagement contenu dans son dossier d'homologation, conservé au **Service historique de la Défense** dont la cote peut être trouvée sur le site **Mémoire des hommes** (SHD, Vincennes, GR 16 P 576257). Il est affecté dans la 13^e demi-brigade de Légion étrangère (13^e DBLE), unité de la **1^{ère} Division Française Libre** (1^{ère} DFL). Dès lors, il participe à la plupart des campagnes de la France libre. Parce qu'il maîtrise plusieurs langues – russe, polonais, allemand, français, anglais – il est d'abord interprète. Devenu ensuite opérateur radio de son unité, il s'illustre particulièrement lors de la **bataille de Bir Hakeim** (27 mai-11 juin 1942), ce qui lui vaut d'apparaître dans la presse, notamment en couverture du **magazine The War Illustrated du 10 juillet 1942**, d'être décoré de la croix de guerre avec palme par le général de Gaulle en personne en août et de recevoir la médaille militaire le 17 septembre 1942.

Pour approcher son vécu, d'autres sources sont nécessaires, au-delà de ces sources administratives qui permettent de reconstituer son parcours. Devenu le visage du soldat héroïque de la France libre, le récit de son expérience combattante et ses impressions face à l'exposition médiatique qu'il connaît se retrouvent dans ses mémoires conservées à la **Fondation Charles de Gaulle** dans un fonds d'archives qui lui est dédié (F 67). En plus de ce document privé, jamais publié à ce jour, ce fonds rassemble des archives administratives, tels des états de service et de la correspondance, qui permettent de suivre le légionnaire en Libye et en Égypte en 1942, en Tunisie en 1943, en Italie en 1944, et en France, du débarquement de Provence en août 1944 aux combats dans la poche de Colmar où il est grièvement blessé le 25 janvier 1945. Des certificats médicaux témoignent par exemple de la gravité de la blessure qu'il reçoit



© Fondation Charles de Gaulle / Fonds Nicolas Townley / F 67

Carte du combattant volontaire de la Résistance de Nicolas Townley. 🔍

@ Ressources numériques : fiche méthode
« utiliser les dossiers de carte CVR »

au bois d'Elsenheim. Fauché par un éclat de mortier à la tête, alors qu'il assurait une liaison périlleuse entre compagnies, il est hospitalisé pendant toute l'année 1945. Cela met un terme à sa carrière militaire : invalide de guerre, il est réformé en 1946 et quitte la Légion étrangère en 1947. En reconnaissance du sang versé pour sa patrie d'adoption, il devient chevalier de la **Légion d'honneur** par un décret du 20 mars 1948, puis est naturalisé français par un autre du 17 décembre 1948. La reconnaissance de son engagement militaire passe non seulement par l'attribution de décorations pendant et après le conflit – à celles citées précédemment s'ajoutent la médaille coloniale et la croix du combattant volontaire de la Résistance –, mais aussi par la naturalisation et l'octroi d'une pension d'invalidité. Le parcours de Nicolas Townley illustre le rôle central des légionnaires étrangers dans la victoire. Figure typique du militaire expérimenté, qui a fait le succès de la 13^e DBLE, il incarne aussi une trajectoire exceptionnelle, tant son engagement dans les FFL est précoce et les théâtres d'opérations couverts multiples.

@ Ressources numériques

L'espace pédagogique du site internet de la Fondation Charles de Gaulle met à disposition des **fiches « clés en main »** consacrées au parcours de Nicolas Townley incluant notamment des archives numérisées issues du fonds F 67. Il propose aussi des corpus documentaires et une **carte interactive** recensant les différents lieux de ressources dans lesquels mener des recherches (Archives nationales, archives départementales, fondations...).

Exécution des combattants FTP-MOI le 21 février 1944 au Mont-Valérien (Hauts-de-Seine).

©Clemens Rütger/ Association des Amis de Franz Stock/ ECPAD



Affiche de l'Oberfeldkommandantur 670 de Lille annonçant la déportation de 50 Polonais, 18 septembre 1942.

© Archives nationales/ 72 AJ 848

LES RÉSISTANTS ÉTRANGERS, CIBLES DE LA RÉPRESSION ALLEMANDE ET VICHYSTE

Pour des raisons liées à l'idéologie nazie et celle mise en œuvre par le régime de Vichy, mais aussi du fait de leur rôle dans les différentes actions menées par la Résistance, les étrangers ont été des cibles importantes de la répression allemande et vichyste. Ils ont ainsi payé un lourd tribut du fait de leur engagement au cours de la période.

LA TRAQUE DES RÉSISTANTS ÉTRANGERS

Sous l'Occupation, la traque des résistants étrangers est le fait aussi bien de l'État français dirigé par Pétain que de l'occupant allemand. Les idéologies de la Révolution nationale et du national-socialisme se rejoignent pour considérer les étrangers comme des facteurs de désagrégation de la collectivité nationale. Ceux considérés comme Juifs sont eux menacés à double-titre. Au « judéo-bolchevisme » des nazis fait écho « l'anti-France » de Vichy. Dans ce contexte, les étrangers qui entrent dans la Résistance sont particulièrement menacés.

La répression menée par Vichy

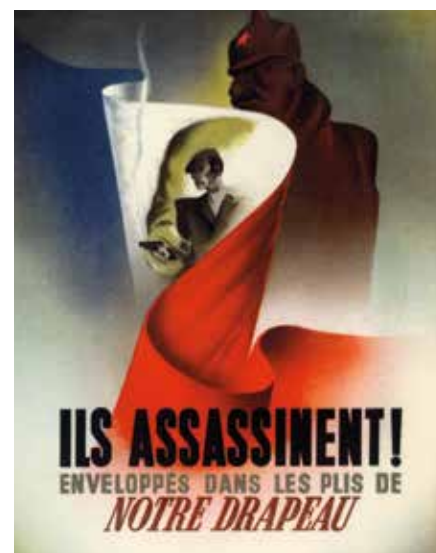
La traque des principales organisations clandestines au sein desquelles œuvrent les étrangers est essentiellement menée sur le terrain par le régime de Vichy. Ce sont les Brigades spéciales (BS), spécialisées dans la répression des menées communistes, qui réalisent par exemple les principales arrestations de militants de la MOI et de combattants des FTP-MOI en région parisienne. Les autorités judiciaires de l'État français prononcent de nombreuses condamnations à la peine capitale à l'encontre des étrangers. Ainsi, lorsque le Juif polonais **Marcel (Mendel) Langer**, commandant des FTP-MOI en région toulousaine, comparaît en mars 1943 devant

l'avocat général Pierre Lespinnasse, celui-ci déclare : « Vous êtes juif, étranger et communiste, trois raisons pour moi de réclamer votre tête. » Cette répression s'accompagne d'un constant effort de propagande visant à associer chaque action de la Résistance à un geste criminel, commis par des étrangers ou manipulé par l'étranger. Cette propagande concerne tous les supports, des discours radiophoniques de **Philippe Henriot**, qui devient secrétaire d'État à l'Information et à la Propagande en janvier 1944, aux affiches placardées sur les murs des villes, la plus fameuse étant l'« Affiche rouge », qui fait suite au procès en février 1944 des FTP-MOI de la région parisienne. Xénophobie, antisémitisme, anticommunisme se mêlent alors, non sans rappeler les années 30, lorsque l'extrême droite les mobilisait.

Une justice allemande impitoyable

La justice militaire allemande fait preuve de la plus grande sévérité à l'égard des résistants étrangers, qu'ils aient été directement arrêtés par les forces de la répression allemande ou interpellés par les forces de la répression du régime de Vichy et remis ensuite aux autorités allemandes (ce qui est quasi systématiquement le cas pour les communistes).

Gerardus Beks, Néerlandais de 39 ans, a été le premier à être exécuté par les Allemands au **Mont-Valérien**,



Coll. musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne (AAMRN)/Collection Historique

Cette affiche réalisée pour le Secrétariat général de l'Information et de la Propagande de l'État français témoigne de la propagande de Vichy visant à assimiler la Résistance française à une organisation criminelle composée essentiellement d'étrangers, pilotée depuis Moscou et à lui dénier toute dimension patriotique.

le 21 mars 1941, sans que la cause de sa condamnation soit connue. Jan Doornik, qui a participé à l'implantation en France du réseau Nemrod à la fin de 1940 est le premier étranger condamné à mort par le tribunal militaire allemand de Paris pour fait de résistance. Il est fusillé au Mont-Valérien le 29 août 1941 aux côtés de Maurice Barlier et d'Honoré d'Estienne d'Orves, le chef du réseau. Les grands procès que les Allemands mettent en scène à partir de 1942 font la part belle au

« complot de l'étranger » contre le « nouvel ordre européen » et visent à présenter la Résistance française comme une organisation « criminelle » au service de puissances étrangères.

Si lors de ces procès, la majorité des accusés sont condamnés à mort et exécutés en France, notamment au

Mont-Valérien, la déportation constitue également l'une des armes essentielles de cette répression, frappant les résistants étrangers dans toute leur diversité, des Polonais grévistes de 1941 aux **agentes du SOE**, en passant par les antinazis allemands et les antifascistes italiens. L'étude de la répression invite

à nuancer l'image que l'on a pu longtemps avoir de la Résistance : celle d'une affaire d'hommes, armés, coupés de tout lien avec la société. Elle concerne aussi des couples, des familles, et révèle le rôle central des femmes, des solidarités de quartier...

Le rôle des Brigades spéciales (BS) dans la répression de la MOI

En région parisienne, la préfecture de police de Paris charge les Brigades spéciales des Renseignements généraux de la lutte contre les organisations de la résistance communiste. La BS1, dirigée par Fernand David, poursuit les « menées politiques », la BS2, dirigée par Jean Hénouque, traque les « communoterroristes », autrement dit les groupes armés. Les organisations de la Main-d'œuvre immigrée (MOI), composées en grande majorité d'étrangers et de Juifs, sont particulièrement ciblées. Les BS sont constituées de policiers souvent expérimentés, formés aux techniques les plus efficaces (repérages et filatures, description des suspects et constitution de fichiers, dépouillement et analyse des documents saisis). Le recours à la torture lors des interrogatoires est une pratique ordinaire.

De nombreuses arrestations au début de 1942 frappent notamment

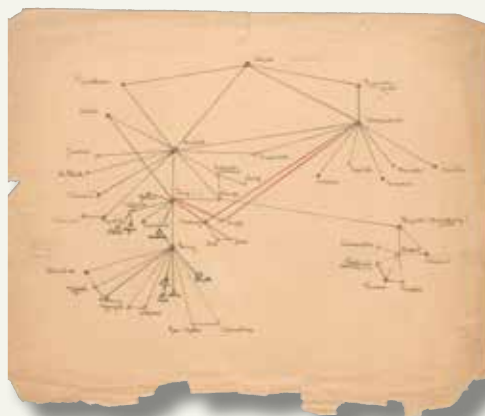


Schéma de la troisième filature des Brigades spéciales.

L'identité des militants communistes n'ayant pas encore été devinée, ils apparaissent sous le nom des lieux où ils ont été repérés ou « logés » pour la première fois par les policiers français.

les Bataillons de la jeunesse et l'Organisation spéciale auxquels appartenaient plusieurs combattants étrangers. **Trois grands coups de filets** entraînent ensuite en 1943 le démantèlement des FTP-MOI qui constituent alors la principale force armée de la Résistance en région parisienne. En mars 1943, une première filature

conduit à l'arrestation de la branche politique de la Jeunesse juive de la MOI. En juillet, c'est au tour de la branche politique juive de la MOI et du 2^e détachement. En novembre, les trois détachements restants et l'équipe spéciale subissent à leur tour une vague massive d'arrestations. Parmi les résistants capturés figurent Joseph Epstein, Polonais, commandant des FTP d'Île-de-France, et Missak Manouchian, Arménien, responsable militaire des FTP-MOI. Au total, près de 200 résistants sont arrêtés et interrogés, avant d'être livrés aux autorités allemandes.

Le procès de la Maison de la chimie en avril 1942

La plupart des combattants communistes ayant participé aux premiers attentats opérés au cours de la seconde moitié de l'année 1941 sont arrêtés par les Brigades spéciales au début de l'année 1942 à la suite de plusieurs filatures et coups de filets. Après avoir été interrogés sous la torture, ils sont ensuite remis aux Allemands, qui organisent à Paris plusieurs grands procès. Le plus important se déroule à la Maison de la chimie le 15 avril 1942. Il concerne des membres des Bataillons de la jeunesse et de l'Organisation spéciale, spécialisés dans les actions à main-armée. Il s'agit d'un procès à grand spectacle qui vise à discréditer les résistants qualifiés de « terroristes ».

L'acte d'accusation retient 35 attentats ou tentatives d'attentats. Une équipe de cinéma est venue **filmer les débats**. Le fait de montrer lors du procès les

pièces à conviction et « l'arsenal » saisi sur les accusés (armes, explosifs, munitions) permet d'alimenter la propagande allemande sur le danger que représentent les résistants et d'entretenir la peur autour de leurs actions.

Parmi les 27 accusés figurent six étrangers : **André Kirshen**, Karl Shönhaar, Mario Buzzi, **Spartaco Guisco**, Léon Landsoght, **Simone Schloss**, tous condamnés à mort à l'exception d'André Kirshen qui n'a que 15 ans, condamné à 15 ans de prison. Alors que son exécution a été suspendue, Simone Schloss est déportée en Allemagne. Elle est guillotinée à Cologne le 2 juillet 1942. L'Espagnol Conrado Miret i Musté, l'un des dirigeants des groupes armés de la MOI en 1941, aurait dû figurer également parmi les accusés du procès de la Maison de la chimie mais il est



Photographie anthropométrique de Simone Schloss.

Agente de liaison de Conrado Miret i Musté, Simone Schloss, de nationalité polonaise, transportait des tracts, mais surtout des armes et des explosifs pour les nombreuses actions (attentats, sabotages — ou tentatives) que les résistants communistes menaient depuis l'été 1941.

mort le jour même où les Brigades spéciales l'ont remis aux autorités allemandes, le 27 février 1942, suite aux tortures infligées par les policiers français au cours des journées précédentes.

LE PROCÈS DES FTP-MOI ET LA CAMPAGNE DE L'« AFFICHE ROUGE »

Parmi les FTP-MOI arrêtés au cours de l'automne 1943, 24 sont traduits devant la cour martiale allemande : un accusé est cependant transféré devant une juridiction française, Migatulski. Les autres sont déportés en Allemagne, comme l'avaient été les jeunes Juifs communistes de la MOI en juin 1943, tel **Henri Krasucki** qui se retrouve affecté à un camp annexe d'Auschwitz.

Le procès des FTP-MOI devant le tribunal militaire allemand du Grand Paris

Le procès des membres des FTP-MOI a lieu du 15 au 18 février 1944, quatre mois après leur arrestation, devant la cour martiale du tribunal allemand auprès du commandant du Grand Paris, section B. Ce « grand procès spectacle » est marqué par une propagande omniprésente. Les 24 accusés comparaissent devant une cour martiale, qui se tient à huis clos dans la salle royale de l'hôtel Continental, même si la presse collaborationniste prétend que des journalistes sont présents, affabulation visant à donner une apparence de légalité. Tous sont condamnés à mort, dans l'impossibilité de déposer un recours en grâce. Dans l'accusation, on retrouve la mention ancienne qui caractérise le code pénal militaire allemand, depuis 1870, de *Freischärlererei*. Cette notion, que l'on peut traduire par « franc-tireur » ou « partisan », est la seule employée dans ce procès. C'est une catégorisation « terrifiante » pour les militaires allemands : il s'agit de « lâches qui tirent dans le dos » et qui ne méritent que la mort. Elle englobe de nombreux délits commis à l'encontre de l'occupant : exécution d'un soldat allemand, arrestation les armes à la main, appartenance à un groupe de résistance armée, pratique des activités de sabotage, etc. Elle permet de condamner à mort 565 résistants entre septembre 1943 et février 1944. Vingt-trois FTP-MOI condamnés sont fusillés au Mont-Valérien le 21 février 1944 tandis qu'Olga Bancic est exécutée en Allemagne.

L'historien dispose de plusieurs **documents exceptionnels** sur leurs derniers instants, dont les dernières

lettres envoyées à leur famille par les condamnés à mort ; des lettres qui expriment de la tendresse, de l'amour, mais aussi un sens du sacrifice. Elles montrent toute la dimension patriotique et/ou internationaliste de l'engagement des membres de la MOI, qui meurent « pour la France », celle qu'ils vivaient ou imaginaient.



La campagne de propagande de l'« Affiche rouge »

La propagande allemande présente le « **groupe Manouchian** » comme des « terroristes », une « armée du crime » qui sème la terreur. L'« **Affiche rouge** », diffusée massivement dans tout le pays, précise leur nationalité, pour bien souligner qu'ils sont étrangers : « Arménien chef de bande », « Espagnol rouge », « Juif hongrois », « Juif polonais ». L'affiche insiste sur les origines juives de sept des condamnés, et les qualifie de « rouge » ou de communiste : ces précisions sont pensées par les concepteurs de l'affiche comme des facteurs « aggravants » et rejoignent la thématique du complot « judéo-bolchevique étranger » développée par les nazis. Le tract et la brochure de 16 pages également publiés reprennent la thématique du complot de l'étranger avec des formules typiques de la vision du monde nazie : « Il n'en reste pas moins vrai que 24 Juifs en

l'espace de deux mois ont tout de même assassiné 150 Français », « si des Français pillent, volent, sabotent et parfois tuent, ce sont le plus souvent des criminels étrangers qui les commandent... mais c'est toujours le Juif qui les inspire ! ». La disqualification des actes, présentés comme du « terrorisme » et du « banditisme » est au cœur du propos : une liste des actions commises est publiée sous le titre « étranglons le banditisme » et présentée comme une « effrayante éphéméride » égrenée d'août 1943 à janvier 1944, avec cette mention « cette liste est loin d'être complète ».



Tract de l'« Affiche rouge » (recto et verso)

Cette propagande n'obtient pas les effets escomptés. L'« **Affiche rouge** » est perçue comme la marque d'un sur-saut patriotique : certains n'ont pas peur de la lacérer ou de la détourner pour saluer l'héroïsme de ces martyrs de la Résistance, en apposant des « V » de la victoire, des « FTP » ou des croix de Lorraine... Plusieurs tracts ou articles de la Résistance saluent les héros immigrés. Le PCF publie un texte dans **L'Humanité clandestine** dès le mois de mars, et un tract est édité en l'honneur du groupe Manouchian. **Les Lettres françaises** et **La Vie de la MOI** clandestines célèbrent aussi « les martyrs » et les « travailleurs immigrés », « frères de lutte ».

LES ÉTRANGERS VICTIMES DE LA DÉPORTATION

Parmi les **68 000 déportés** partis de la France occupée par mesure de répression, environ 6 000 sont de nationalité étrangère. À cet égard, il est important de rappeler que le premier convoi parti du territoire national est constitué de réfugiés espagnols, hommes, femmes et enfants, ayant fui leur pays lors de la *Retirada*. Quittant Angoulême le 20 août 1940, le « **convoi des 927** » (en référence à son effectif présumé) stoppe en gare de **Mauthausen** en Autriche où 430 hommes descendent du train et sont escortés jusqu'au camp de concentration voisin tandis que les femmes et les enfants restés dans le wagon regagnent l'Espagne.

Beaucoup de ces déportés étrangers se sont engagés, souvent précocement, dans la Résistance : ainsi, environ 1 200 d'entre eux appartiennent à un réseau, un mouvement ou un maquis au sein desquels ils ont développé une activité à l'origine de leur arrestation et de leur déportation. Il conviendrait d'ajouter à ce groupe les Juifs étrangers arrêtés pour faits de résistance mais déportés dans des convois de la « Solution finale », au nombre de plusieurs centaines, à l'image d'Henri Krasucki et de ses parents, Isaac et Léa, engagés dans la résistance communiste.

Parmi la trentaine de nationalités représentées dans cet ensemble de déportés, certaines se détachent nettement : les Espagnols (30 %), suivis par les Polonais (24 %), **les Italiens**



Carte de déporté résistant de Jorge Semprun
Arrêté le 8 octobre 1943 par la Gestapo à Joigny (Yonne) du fait de ses activités au sein d'un réseau de résistance, Jorge Semprun est déporté à Buchenwald. Peu avant l'arrivée des troupes américaines, il participe au soulèvement des déportés. Le camp est libéré le 11 avril 1945. Jorge Semprun est rapatrié le 25 et de retour à Paris à la fin du mois d'avril. Il témoignera de son expérience résistante et concentrationnaire dans plusieurs ouvrages après la guerre comme *Le Grand Voyage* (Gallimard, 1963).

(15 %), les Belges (10 %) et les Suisses (4 %). On note aussi, mais dans une proportion moindre, la présence d'Allemands, d'Autrichiens, de Britanniques, de Grecs, de Hollandais, de Hongrois, de Portugais, de Roumains, de Russes, de Tchécoslovaques et de Yougoslaves, mais aussi de nationalités plus inattendues : un Argentin, un Australien, un Chilien, deux Égyptiens, un Équatorien, un Mexicain et un Syrien. Ce groupe est pour l'essentiel constitué d'hommes, les femmes ne comptant que pour 13 %

du total, ce qui correspond cependant assez bien à leur part estimée dans les effectifs des groupes homologués après-guerre de la Résistance organisée.

Si ces étrangers combattent dans un grand nombre d'organisations clandestines, près de la moitié agissent au sein de la résistance communiste. D'autres organisations se distinguent : certaines relèvent de la résistance polonaise (réseaux **F2** et **Monica**) ou sont en lien avec les Britanniques (réseaux Buckmaster, Pat O'Leary). Un tiers de ces résistants sont arrêtés en 1943, plus de la moitié en 1944. Ces arrestations ont lieu aux quatre coins du territoire même si le sud-ouest, terre d'asile et de maquis, en concentre près d'un tiers. Viennent ensuite le Nord-Pas-de-Calais, la région parisienne, le Rhône et les départements alpins.

Suivant la courbe des arrestations, ces résistants sont surtout déportés en 1944 (près de 80 %), le plus souvent dans des convois massifs organisés depuis le **camp de Royallieu** à Compiègne, mais aussi au départ d'autres villes françaises, à la suite de l'évacuation de lieux de détention décidée après le Débarquement (Bordeaux, Dijon, Lyon, Paris, Toulouse). Les camps de **Dachau** et **Buchenwald** constituent leur principale destination devant Mauthausen, **Neuengamme** et **Ravensbrück**. Le prix de l'engagement payé par ces combattants est élevé puisqu'un sur quatre ne survit pas.

Les Polonais victimes de la répression dans le nord de la France

Du fait de leur forte implantation dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, les Polonais comptent parmi les cibles des politiques de répression menées par les nazis et les autorités de Vichy dans cette région. La répression de la grande **grève des mineurs de mai-juin 1941** est un des exemples parmi les plus significatifs. Trente-trois Polonais (13,5 %) sont déportés par le convoi de 244 mineurs dirigés, le 23 juillet 1941, depuis la Belgique, vers le camp de concentration de **Sachsenhausen**. Lors de cet épisode de contestation, la forte implantation de la communauté polonaise parmi le personnel des mines constitue un facteur de ciblage important dans les politiques de représailles menées par l'occupant. Le phénomène est encore tangible en avril 1942 alors que les déportations d'otages vers le camp de Mauthausen remplacent les exécutions : ces mesures frappent de manière ostentatoire les mineurs polonais. Conséquence d'un attentat commis en juillet 1942 à l'encontre de deux collaborateurs polonais dans le Pas-de-Calais, les Allemands ordonnent la « déportation de 50 personnes appartenant à des milieux communistes et polonais nationaux ». Au total, pendant la période de l'Occupation, 19 Polonais ont été fusillés dans le Nord-Pas-de-Calais et 300, déportés par les nazis.

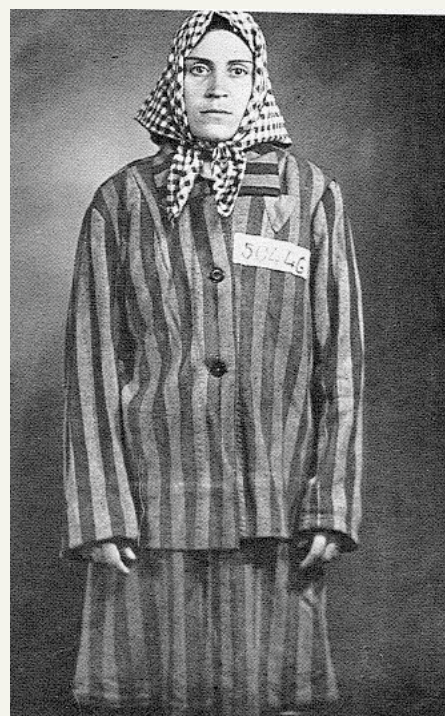


Affiche de l'Oberfeldkommandantur 670 de Lille annonçant la déportation de 50 Polonais, 18 septembre 1942.

Résister en déportation : l'exemple de Neus Català à Flossenbürg

Neus Català naît en 1915, en Catalogne, dans une famille de paysans. Au début de la guerre d'Espagne elle rejoint les Jeunesses socialistes unifiées de Catalogne et suit à Barcelone des études pour devenir infirmière. Elle se réfugie en France en 1939 avec les 180 enfants de la colonie dont elle est responsable. Neus Català et son mari, Albert Roger, s'engagent dans la Résistance. En plus d'activités de renseignement et de création de faux papiers, ils abritent régulièrement dans leur ferme les Francs-tireurs et partisans du **maquis de Turnac** (Dordogne). Arrêtée avec son mari par les Allemands, le 11 novembre 1943, Neus Català est incarcérée à la prison de Limoges avant d'être transférée à Compiègne. Elle est déportée vers le camp de concentration de Ravensbrück le 3 février 1944. Envoyée le 13 avril à **Holleischen** (kommando du camp de Flossenbürg), elle est astreinte au travail forcé dans une usine d'armement. Neus Català participe, avec d'autres déportées françaises et espagnoles, aux actes de sabotages qui y sont réalisés. Ils visent à ralentir les chaînes de production de munitions antiaériennes ou à rendre inopérants les obus, en mélangeant la poudre à d'autres liquides. Le risque pris est considérable : les SS punissent de mort les personnes jugées responsables de sabotage. Libérée le 5 mai 1945 par les partisans polonais et des unités tchécoslovaques, Neus Català revient en France où elle apprend la mort de son mari au camp de Bergen-Belsen.

Neus Català dans sa tenue de déportée après sa libération du camp de Ravensbrück.



©Fundació Neus Català, s.d.

Le sort particulier des Alsaciens et Mosellans incorporés de force puis résistants

En avril 1944, l'Alsacien Jacques Knecht déserte la Wehrmacht pour rejoindre les Francs-tireurs et partisans. Il a choisi de combattre aux côtés des résistants, comme d'autres Alsaciens et Mosellans incorporés de force. Leurs parcours singuliers sont marqués par la contrainte et le risque. La résistance n'est pas la même quand on vient d'un territoire annexé de fait et plus encore quand on porte l'uniforme allemand... et qu'on est considéré comme Allemand. Car les 130 000 conscrits alsaciens et mosellans sont devenus, dès leur mobilisation, des *Reichsdeutsche*, des citoyens de l'Allemagne nazie. Pourtant, leur incorporation – forcée – demeure contraire aux conventions de La Haye et aux clauses de l'armistice de 1940. La résistance d'une partie de ces Alsaciens et Mosellans, encore mal connue, s'inscrit ainsi dans un contexte complexe et prend plusieurs formes. La justice militaire allemande se voulant exemplaire, des Alsaciens et Mosellans sont exécutés pour avoir tenté de quitter la Wehrmacht. D'autres ont réussi et ont rejoint la Résistance en France. Enfin, un contingent de 1 500 incorporés de force, prisonniers de guerre en Union soviétique, est libéré le 7 juillet 1944 à la suite d'un accord entre la France libre et l'URSS. Sous uniformes soviétiques puis français, ils rejoignent Alger et intègrent l'armée B, future première armée française.

Retracer le parcours d'un résistant déporté

Les résistants et résistantes ont pu constituer après la guerre des dossiers d'homologation pour faits de résistance. Celles et ceux qui sont tombés victimes de la répression peuvent également avoir un dossier en tant que victime de la répression allemande. Les étrangers reconnus morts pour la France ou ceux qui ont été naturalisés après la guerre peuvent aussi disposer d'un dossier. Le site « **Mémoire des hommes** » permet d'en connaître la cote pour demander ensuite à le consulter à Vincennes ou Caen ou d'en faire une demande de reproduction à partir du site du Service historique de la Défense. Les **témoignages** sont une source essentielle. Quand les personnes dont on souhaite retracer le parcours n'ont pas pu (ou pas voulu) raconter leur expérience après la guerre, il est possible de se tourner vers les témoignages ou les mémoires de leurs camarades de Résistance s'ils et elles ont survécu. Pour celles et ceux qui ont été arrêtés, les archives de la répression peuvent fournir des informations utiles. Le **livre-mémorial** de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation permet de connaître le parcours d'un ou d'une déporté dans l'univers concentrationnaire. Lorsque le lieu d'internement ou de déportation est connu, il est possible de se tourner, quand elle existe, vers l'amicale ou l'association constituée en mémoire. Le site des archives d'Arolsen peut permettre d'avoir accès à des documents numérisés.

@ Ressources numériques :
retrouvez une version plus détaillée
de cette notice méthodologique

@ À consulter également : une fiche méthode
« comment utiliser un témoignage »

LA DIFFICILE SORTIE DE GUERRE ET LE LONG PROCESSUS DE LA RECONNAISSANCE

La fin de la guerre provoque des désillusions pour de nombreux étrangers qui ont œuvré à la libération de la France. Ceux qui espéraient que la victoire de la liberté et de la démocratie s'impose sur tout le continent européen, voient le franquisme se maintenir en Espagne et les pays d'Europe de l'Est basculer sous le joug soviétique. Le rôle des étrangers dans la Résistance n'est pas non plus toujours reconnu à sa juste valeur dans l'après-guerre.

LES ESPOIRS DÉÇUS D'UNE LIBÉRATION DU PAYS D'ORIGINE

En Europe de l'Est, une chape de plomb s'abat sur les pays qui basculent dans l'orbite soviétique. Si certains ont cru retourner dans leurs pays d'origine devenus des « démocraties populaires » pour y vivre des jours heureux, les procès staliniens qui s'ouvrent en Pologne, Tchécoslovaquie ou Hongrie concernent aussi d'anciens combattants des Brigades internationales et de la Résistance. L'antisémitisme n'a par ailleurs pas disparu, et sa persistance dans certains États – particulièrement en Pologne – pousse des anciens cadres juifs de la MOI à revenir en France après être partis construire le socialisme. Tous n'ont pas un parcours aussi tragique : Ljubomir Ilic, ex-responsable des FTP-MOI devient général dans l'armée yougoslave.

Le désenchantement touche aussi les Espagnols. Les initiatives pour tenter de renverser Franco ne sont pas soutenues par les Alliés et se terminent en fiasco, à l'image de l'attaque menée par l'UNE contre les troupes franquistes dans le **val d'Aran** en octobre 1944.

Ces échecs sont à relier au changement de contexte, et à l'apparition de nouveaux enjeux avec l'entrée dans la guerre froide. Pour les gouvernements des pays de l'Ouest, l'heure est à la lutte contre le communisme, et nombre d'anciens résistants et résistantes en paient le prix. C'est le cas des Espagnols de l'UNE, pris en chasse en 1950 par la police française, ou des **époux Ravine**, à qui l'on retire leur nationalité française fraîchement acquise.

Le long chemin de la reconnaissance

Au sortir de la guerre, le rôle des étrangers dans la Résistance n'est pas aussi occulté que cela a souvent été dit, même si les deux grandes mémoires dominantes, gaulliste et communiste, donnent de la Résistance une vision essentiellement nationale. Les initiatives mémorielles



Carte postale émise lors du Congrès national d'unification des combattants engagés volontaires et résistants immigrés, 1947.

sont d'abord locales, ou le fait de personnalités politiques, comme l'ancien député radical-socialiste **Justin Godart**, président après la guerre du Comité français pour la défense des immigrés, qui s'implique dans la reconnaissance des FTP-MOI. La mise en poème de la dernière lettre de Manouchian sous le titre *Strophes pour se souvenir* de Louis Aragon, membre du Parti communiste, en 1955 et surtout sa reprise en musique, fait des fusillés de l'« Affiche rouge » le symbole de l'apport des étrangers à la Résistance. Des traces matérielles jalonnent le pays (plaques, mémoires, etc.). Les artistes s'emparent de la geste des résistants étrangers : écrivains, cinéastes, auteurs de bandes-dessinées... Quatre-vingt ans après la fin de la guerre, la **panthéonisation de Missak et Mélinée Manouchian**, précédée d'une **cérémonie au Mont-Valérien**, a constitué le premier grand hommage de la nation à un étranger engagé dans la Résistance et a aussi permis de célébrer « tous ses frères étrangers » qui avaient combattu contre l'occupant allemand.

Les poursuites engagées contre certains étrangers résistants dans le contexte de la guerre froide

En septembre 1950, la France lance l'opération « **Boléro-Paprika** » (dans un vocabulaire policier raciste, « Boléro » désigne les Espagnols, « Paprika » les ressortissants des pays de l'est de l'Europe), vaste coup de filet visant près de 400 étrangers communistes dans le contexte de la guerre froide. Parmi eux, 176 Espagnols, pour beaucoup d'anciens guérilleros et résistants, réfugiés en France depuis 1939. Accusés d'« intelligence avec l'étranger » et de menacer la sécurité intérieure, ils sont arrêtés, séparés de leurs familles, assignés à résidence en Algérie ou en Corse ou expulsés sans procès. Dans la foulée, le Parti communiste espagnol et les organisations jugées proches sont interdites, dont l'Amicale des anciens FFI et résistants espagnols. Les communistes, aux côtés d'autres voix – notamment celle de la Ligue des droits de l'homme, dénoncent une violation du droit d'asile et la répression sans motif juridique d'anciens résistants. L'opération se poursuit encore de longs mois. Cent quarante-huit personnes sont expulsées : Espagnols, ressortissants des pays de l'Est, Italiens, Grecs, apatrides... L'immense majorité de celles et ceux qui sont arrêtés trouvent refuge dans les pays du bloc de l'Est. L'anticommunisme et le réchauffement des relations avec Franco ont rejoint la vieille volonté d'éradiquer l'activité politique des étrangers sur le sol national.

@ Ressources numériques : fiche méthode :
« comment travailler sur les résistants étrangers des FTP-MOI à partir du groupe dit de l'« Affiche rouge » dans la BD »

Une mémoire territorialisée au sortir de la guerre : le cas d'Ivry

Dès la Libération, les premières manifestations de la mémoire sont liées aux hommages et au culte des morts. À l'automne 1944, le général de Gaulle se rend au cimetière d'Ivry où il se recueille sur l'ensemble des 828 tombes des fusillés. Une année après l'exécution du « groupe Manouchian », une cérémonie rend hommage aux fusillés le 25 février 1945. Toute la presse communiste mobilise ses lecteurs et la population pour assurer la présence d'une foule importante. Des photographies en retracent les principales étapes, tout comme un film de Ciné-Actualité. Un long cortège se forme pour aller au cimetière, brandissant des portraits des partisans et une banderole portant la mention : « Gloire aux 24 héros immigrés du procès Manouchian-Boczov, fusillés par les boches le 21 février 1944 ». « 24 » indique que Joseph Epstein est intégré au groupe. Tous sont désignés comme

« immigrés », même ceux ayant la nationalité française. Au total, plus de « 10 000 personnes ont commémoré le souvenir des 23 martyrs », selon le Centre d'action et de défense des immigrés (CADI). Au-delà des tâtonnements sur le nombre exact des résistants exécutés, il s'agit de rappeler le rôle joué par des étrangers dans la libération d'une France encore en guerre, et de lutter contre la xénophobie. Un buste représentant Missak Manouchian est inauguré en 1978. Mélinée y retrouve Missak après son décès en 1989.

Dès 1945, ces étrangers deviennent des héros de l'armée des ombres et ne sont pas oubliés. Si le discours mémoriel autour de la Résistance a pu prendre des accents unanimistes et ne pas rendre hommage explicitement



Cérémonie au cimetière parisien d'Ivry-sur-Seine le 25 février 1945 en présence de Mélinée Manouchian.

aux étrangers, il ne faut pas négliger de telles commémorations, et le rôle de certaines associations ou de certains groupes politiques dans la construction de la mémoire, ni l'importance des initiatives locales.

@ Ressources numériques : fiche méthode
« travailler à partir des traces matérielles »

La chanson de l'« Affiche rouge »

En 1955, Louis Aragon, ancien surréaliste et membre du Parti communiste français, écrit *Strophes pour se souvenir*. Le poème est un hommage aux résistants communistes, dont certains étrangers, des FTP-MOI. S'inspirant de la dernière lettre écrite par Missak Manouchian, peu avant son exécution par les nazis, à sa compagne Mélinée, le texte conjugue drame intime et engagement collectif.

En 1961, le poème est rebaptisé *L'Affiche rouge*, en référence à celle de la campagne de propagande orchestrée contre les résistants, et est mis en musique par Léo Ferré. Ses interprétations théâtrales et habitées ont marqué les mémoires. Pourtant, c'est une femme restée méconnue qui en donna la première version : Monique Morelli, figure des cabarets de la butte Montmartre. Dans les années 1970 et 1980, d'autres – Isabelle Aubret, Leny Escudero, Marc Ogeret,

Catherine Sauvage, Catherine Ribeiro, ou encore Bernard Lavilliers – ont chanté les strophes d'Aragon. Ces artistes ont en commun une proximité avec le Parti communiste français ou des engagements militants.

La panthéonisation de Missak Manouchian

Le 18 juin 2023, le président de la République Emmanuel Macron déclare vouloir panthéoniser Missak Manouchian, aux côtés de son épouse Mélinée. Après la veillée au Mont-Valérien, la cérémonie débute dans la soirée du 21 février 2024. Les cercueils de Missak et Mélinée, elle-aussi résistante, recouverts du drapeau tricolore français, sont installés côte à côte. L'artiste arménien Rostom Khachikian interprète l'une de ses compositions au *duduk*, un hautbois arménien. S'ensuit la lecture de l'ultime lettre de Manouchian. Les noms de ses frères d'armes sont ensuite égrenés tandis que leurs portraits apparaissent autour des deux dépouilles.

Une plaque posée dans l'enceinte du Panthéon honore également les 23 membres de ce que les occupants appelèrent le « groupe Manouchian » et Joseph Epstein. Le génocide arménien, l'arrivée en France de Manouchian, puis son engagement dans la Résistance sont évoqués. Le groupe Feu! Chatterton reprend alors les *Strophes pour se souvenir* d'Aragon. Alors que la nuit est tombée, les deux cercueils sont portés au Panthéon, où ils reposent dans le caveau n° 13. **Roger Birenbaum** et **Léon Landini**, les deux derniers résistants FTP-MOI encore en vie, assistent à la cérémonie.



La panthéonisation de Missak et Mélinée Manouchian le 21 février 2024 constitue le premier grand hommage national rendu aux étrangers ayant combattu dans la Résistance française.



Couverture du disque de Monique Morelli chantant *L'Affiche rouge*.

Il s'agit de la première version chantée du poème d'Aragon mis en musique par Léo Ferré.

Ressources numériques – Partenaires

Depuis sa création, le CNRD est porté par un ensemble de partenaires qui, aux côtés du ministère des Armées et des Anciens combattants et du ministère de l'Éducation nationale, mettent à la disposition des élèves et de leurs enseignants, en fonction du thème de l'année, leurs compétences et leurs ressources.

La brochure numérique et les ressources en ligne

Sur les sites de la Fondation de la Résistance (www.fondationresistance.org) et du musée de la Résistance en ligne (<https://museedelaresistanceenligne.org>) vous pouvez :

- télécharger cette brochure au format PDF et l'imprimer ;
- consulter une [bibliographie indicative](#) ;
- et trouver également la brochure numérique au contenu enrichi qui permet :
 - de visualiser, d'agrandir et de projeter les documents et les articles ;
 - d'avoir accès à des ressources complémentaires.



Ministère de l'Éducation nationale

Direction générale de l'enseignement scolaire
eduscol.education.gouv.fr/cnrd

Ministère des Armées et des Anciens combattants

Direction de la mémoire, de la culture et des archives
www.defense.gouv.fr/sga/nous-connaître/organisation-du-sga/directions/direction-memoire-culture-archives

Service historique de la Défense
www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr

Ministère de la Culture

Archives nationales
www.archives-nationales.culture.gouv.fr/



Fondation de la Résistance

www.fondationresistance.org
www.museedelaresistanceenligne.org



Fondation pour la Mémoire de la Déportation

www.fondationmemoiredeportation.com



Fondation de la France Libre

www.france-libre.net



Fondation Charles de Gaulle

www.charles-de-gaulle.org



Fondation pour la Mémoire de la Shoah

www.fondationshoah.org



Association des professeurs d'histoire et de géographie

www.aphg.fr



Centre européen du résistant déporté

www.struthof.fr



Établissement de communication
et de production audiovisuelle de la Défense
www.ecpad.fr



Institut national de l'audiovisuel

<https://enseignants.lumni.fr>



La Coupole, Centre d'histoire et de mémoire du Nord-Pas-de-Calais

<https://lacoupole-france.com>



Mémorial de la Shoah

www.memorialdelashoah.org/



Musée de l'Armée

www.musee-armee.fr



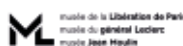
Musée départemental de la Résistance et de la Déportation de Toulouse

<https://culture.haute-garonne.fr/contacts/musee-departemental-de-la-resistance-de-la-deportation>



Musée de l'Ordre de la Libération

www.ordredelaliberation.fr



Musée de la Libération de Paris – musée du général Leclerc – musée Jean Moulin

www.museeliberation-leclerc-moulin.paris.fr/



Musée national de l'histoire de l'immigration

www.histoire-immigration.fr



Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

www.citadelle.com/a-voir-a-faire/musee-de-la-resistance-et-de-la-deportation



Musée de la Résistance et de la Déportation du Cher

www.resistance-deportation18.fr/



Musée de la Résistance nationale

www.musee-resistance.com



Office national des combattants et des victimes de guerre

www.onac-vg.fr



Le Souvenir français

<https://le-souvenir-francais.fr/>



Sciences Po Paris

www.sciencespo.fr/fr/

Remerciements

Cette brochure a été élaborée par un comité en lien avec Rachid Azzouz, inspecteur général de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR) et président du jury national du Concours national de la Résistance et de la Déportation. La Fondation de la Résistance en a assuré la coordination, avec la participation de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation. S'y sont également associés la Fondation de la France libre, la Fondation Charles de Gaulle, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, l'Association des professeurs d'histoire et de géographie, l'atelier de cartographie de Sciences Po, de nombreux musées, centres d'archives et institutions culturelles et mémorielles. Cette publication est soutenue par le ministère des Armées et des Anciens combattants (direction de la mémoire, de la culture et des archives) et le ministère de l'Éducation nationale (direction générale de l'enseignement scolaire).

Coordinateur général :

- **Fabrice Grenard**, directeur scientifique de la Fondation de la Résistance

Coordinatrice adjointe :

- **Raphaëlle Bellon**, responsable des activités pédagogiques de la Fondation de la Résistance

avec la participation de :

- **Cyrille Le Quellec**, ingénieur d'études, à la Fondation pour la Mémoire de la Déportation.
- **Frantz Malassis**, chef du département documentation et publications de la Fondation de la Résistance.
- **Dimitri Manassis**, directeur de la Fondation pour la mémoire de la Déportation.
- **Laurent Thiery**, chargé de recherches à la Fondation de la Résistance

La Fondation de la Résistance remercie les membres du comité qui ont contribué à la recherche documentaire et à la rédaction :

- **Joëlle Alazard**, présidente de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG)
- **Agnès Arcin**, professeure en charge du service éducatif, musée de la Résistance et de la Déportation de Castelnaud-lez
- **Xavier Aumage**, archiviste au musée de la Résistance nationale de Champigny-sur-Marne
- **Raphaëlle Balu**, chargée de recherches, d'études et d'enseignement, Service historique de la Défense, bureau d'histoire militaire, département histoire et patrimoine
- **Nadia Bellon**, correctrice-relectrice indépendante

- **Fabrice Bourrée**, responsable du service de la médaille de la Résistance française, Ordre de la Libération

- **Maryvonne Braunschweig**, Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (DT77)

- **Edie Bridge**, chargée de mission éducation citoyenne, artistique et culturelle, Pilotage et suivi de l'activité mémoire Auvergne, Corse et Occitanie, Département de la mémoire et de la citoyenneté, ONaCVG

- **Arnaud Boulligny**, ingénieur d'études, Fondation pour la Mémoire de la Déportation

- **Éric Brossard**, professeur relais, musée de la Résistance nationale, Champigny-sur-Marne

- **Gaïa Cuny**, étudiante à Sciences Po, stagiaire à la Fondation de la Résistance

- **Émilie David**, chargée des actions pédagogiques, Le Souvenir français

- **Estelle Delebarre**, directrice du musée de la Résistance de Bondues

- **Pierre-Emmanuel Dufayel**, professeur d'histoire-géographie

- **Catherine Dupuy**, chef du pôle rayonnement de la politique mémorielle au bureau de l'action pédagogique et de l'information mémorielles à la direction de la Mémoire, de la Culture et des Archives, ministère des Armées

- **Alexandrine Espinasse**, chargée de la valorisation des nécropoles nationales et des carrés militaires, ONaCVG

- **Patricia Gillet**, conservatrice générale aux Archives nationales, responsable du pôle Seconde Guerre mondiale, département de l'exécutif et du législatif

- **Gabrielle Grosclaude**, responsable adjointe du service éducatif, Archives nationales

- **Ilse Hilbold**, coordinatrice scientifique- Monument numérique Alsace-Moselle 1939-1945 - Région Grand Est

- **Zoé Grumberg**, maîtresse de conférences à l'université de Lille

- **Katy Hazan**, responsable du service Archives et Histoire à l'OSE

- **Sophie Junien-Lavillauroy**, directrice des projets numériques et pédagogiques, Fondation Charles de Gaulle

- **Cyrielle le Moigne-Tolba**, rédactrice en chef adjointe, Lumni enseignement (INA)

- **Jenna Massieux**, directrice adjointe, responsable du service des publics et de la pédagogie, Hauts lieux de la mémoire nationale en Île-de-France ONaCVG

- **Jérôme Maubec**, directeur historique, Fondation de la France libre

- **Patrice Mitrano**, responsable de l'atelier de cartographie de Sciences Po

- **Frédérique Neau-Dufour**, chef de projet pour la stratégie mémorielle de la Région Grand Est

- **Béatrice Parrain**, documentaliste, musée de l'Ordre de la Libération

- **Tramor Quemeneur**, chargé des questions mémorielles sur la colonisation et la guerre d'Algérie à la présidence de la République française

- **Tristan Rouquet**, chargé d'appui scientifique et culturel, musée départemental de la Résistance et de la Libération de Haute-Garonne

- **Laurent Seillier**, professeur relais à La Coupole

- **Véronique Servat**, coordinatrice des ressources pédagogiques, musée de l'histoire de l'immigration

- **Yann Simon**, professeur relais au musée de la Libération de Paris – musée du général Leclerc – musée Jean Moulin,

- **Xavier Truffaut**, directeur du musée de la Résistance et de la Déportation de Bourges

- **Alexia Turpin**, archiviste et bibliothécaire, Fondation Charles de Gaulle

- **Dominique Trimbur**, chargé de mission, Fondation pour la Mémoire de la Shoah

- **Vladimir Trouplin**, directeur-conservateur, musée de l'Ordre de la Libération

- **Jean Vigreux**, professeur à l'université de Bourgogne et président du conseil scientifique de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation

- **Serge Wolikow**, président de la Fondation pour la mémoire de la Déportation.

Nous remercions les ayants droit qui nous ont permis de reproduire gracieusement des documents d'archives.

Éditeur : Fondation de la Résistance – Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du président de la République – 30, boulevard des Invalides, 75007 Paris – Téléphone : 01 47 05 73 69

Site internet: www.fondationresistance.org – Courriel : contact@fondationresistance.org

Directeur de la publication : Gilles Pierre Levy, président de la Fondation de la Résistance

Directeur délégué de la publication : Jean-Francis Treffel, directeur général de la Fondation de la Résistance

Rédacteur en chef : Frantz Malassis

Fichier des abonnés : Céline Le Chatelier

Maquette, photogravure et impression : Humancom – 1, rue Claude Matrat – 92130 Issy-les-Moulineaux – Revue trimestrielle – Abonnement pour un an : 20 € – N°126 : 5,50 € – Commission paritaire : N°0531 A 07588 – ISSN : 1263-5707 (version papier) / 2679-1595 (version numérique) – Dépôt légal : septembre 2026. **Ce numéro comporte deux encarts jetés : un courrier et une affiche invitant à participer au CNRD.**

Malgré toutes les démarches entreprises, la Fondation de la Résistance n'a pas pu trouver les ayants droit de certains documents. Les personnes disposant de ces droits peuvent prendre contact avec la Fondation de la Résistance.



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



**Fondation
de la Résistance**